

NOTES
SUR LA RELATION HISTORIQUE
DE LA PESTE DE MARSEILLE
EN 1720.

IMPRIME'E A COLOGNE,
Chez Pierre Marteau Imprimeur Libraire 1721.



A TURIN,
Chez FONTANA Imprimeur & Marchand Libraire.

M. D. CC. XXII.



NOTES SUR LA RELATION HISTORIQUE DE LA PESTE DE MARSEILLE.

LA Relation historique de la Peste de Marseille en 1720. imprimée à Cologne chés Pierre Marteau Imprimeur Libraire 1721. est vn ouvrage trés bien écrit & avec esprit, mais avec encore plus de malignité. Jamais Auteur ne se montra & plus partial & moinssincere. Il y loüe tout le monde sans mesure pour pouvoir ensuite avec plus de vray semblance y débiter, contre presque tout le monde aussi, bien des choses desavantageuses, & avec la même mauvaise foy, faire passer pour des verités les loüanges affectées qu'il donne à quelques persones qu'il sçait parfaitement n'en avoir merité aucune dans cette occasion, mais qu'il est de l'interest d'un certain parti de faire passer pour des hommes puissans en œuvres & en paroles. On sçait que cet ouvrage, qui paroit être de plus d'une personne, a étéretouché par le P. deLurins Confrere de l'Oratoire qui y a ajoûté & retranché ce qu'il a jugé à propos. Ceux qui l'avoienr lû avant qu'il fut imprimé ne peuvent doûter qu'il n'y ait fait

plusieurs changemens essentiels. L'Auteur est M. Bertrand Medecin de Marseille, originaire du Martigue, homme trés-certainement habille, mais animé par un esprit de parti qui ne lui à pas permis d'estre aussi sincere dans son livre imprimé, qu'il l'avoit, dit-on, été dans son livre manuscrit.

On ne sçait pourquoy il n'y à pas mis son nom. ce ne peut être ni par humilité, ni pour éviter de s'attirer, comme il l'a fait, les reproches d'une infinité de gens maltraités & mécontens : car depuis plus d'un an, par lui même, & par ses amis, il a annoncé dans Marseille cette relation, & s'en est sans façon declaré l'Auteur dans le Public, qui l'attendoit avec impatience, qui la luë avec avidité dez qu'elle a enfin paru, mais qui a été surpris de n'y pas trouver ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une persone qui fait profession de probité.

On en jugera aisément par ces Notes faites avec simplicité & sans art, & par celles qui doivent encore les suivre. Je ne parleray que des faits dont je suis certain. Je proteste aureste que je suis serviteur & ami de M. Bertrand, que je n'ay point envie de le choquer, que je ne suis ni Jansenifte ni Molinifte, mais amateur de la verité qui a été alterée, & que je veux tâcher de faire connoître sans que la passion y ait la moindre patt ; & enfin, je declare que je ne loüe que ce qui me paroist loüable, & que je ne blâme aussi que ce qui me paroist blâmable, sans distinction de party.

M. Bertrand, *Chap. 4. pag. 49.* avance que le sort tomba sur M. Michel Medecin pour aller traiter les pestiferés qui étoient à l'Infirmerie, & s'y enfermer avec eux. Le sort ny à eu aucune part. Non seulement il accepta de bonne grace la perilleuse comission qui lui en fut donnée, & sans balancer sur cela un instant, mais il s'offrit même pour cet employ qui ne fut jamais affecté au plus jeune des

Medecins

Medecins, & dont M. Bertrand ne fut point alors jaloux. Pourquoy lui envier & vouloir diminuer apresent une gloire qui lui est duë à si juste titre, & qu'il a d'ailleurs si bien soûtenuë depuis par un travail continuel auquel il a plu à Dieu de donner presque par tout un succés trés peu ordinaire.

M. Granelli jeune Prêtre du Diocese de Grasse, le premier de tous qui s'est volontairement sacrifié au service des Pestiferés, ne meritoit-il pas d'avoir place dans cet ouvrage? son zele avoit fait assés de bruit & avoit assés édifié tout Marseille, pour que M. Bertrand en eut entendu parler. L'Aumonier de l'Infirmerie étant mort de Peste aprés avoir administré les Sacremens aux Pestiferés qui y étoient, ce genereux Ecclesiastique alla de lui même s'offrir à M. l'Evêque de Marseille, & luy demander la permission de s'enfermer dans l'Infirmerie pour y faire la dangereuse fonction d'Aumonier. Le Prelat accepta ses offres, l'embrassa & luy donna mille benedictions. Accompagné de celles du Public, il entra à l'Infirmerie le même jour que M. Michel. Dieu la conservé dans le plus évident & le plus long des dangers. Il n'en est pas dit un mot. S'il avoit été du petit nombre de nos Appellans ou qu'il eut été dans leurs sentimens, il n'auroit pas été oublié.

Capitre 5. p. 52. On prête ici à M. Peissonel le Fils des lettres qu'il n'écrivit jamais ou qui du moins n'eurent jamais l'effet que l'on leur attribuë. Tout le monde sçait qu'une lettre d'un Gentil-home de Marseille à un Conseiller de ses amis, ayant été luë au Parlement, ce fût en consequence de cette lettre & non d'aucune de M. Peissonel que l'Arrêt dont il est ici fait mention, fût rendu pour la conservation du reste de la Province. Il n'en faut donc pas faire un crime à M. Peissonel, qui d'ailleurs ne seroit pas fort blâmable d'avoir averti le Parlement

que

que la peste étoit à Marseille. En consideration du Pere trés-attaché à l'Oratoire, on auroit cru que M. Bertrand rendroit plus de justice au Fils. Auroit-il degeneré ?

Chapitre 6, page. 64. Pourquoy faisant profession de ne rien dire que de constant & averé, sur une simple imagination taxer M. Estelle d'une duplicité indigne de luy, & d'ailleurs trés-inutile ? nostre Auteur ne prodigue guere ses loüanges à nos dignes Echevins, & il ne laisse au contraire échaper aucune occasion de leur donner adroitement tout le blâme imaginable. N'à-t'il point quelque lieu de se plaindre d'eux? & ne cherche t'il pas à s'en vanger un peu?

*Le Chapitre.*7. Est à la loüange de l'Illustre Corps des Galeres auquel nostre Ville ne sçauroit jamais marquer assés de reconnoissance, puisqu'elle lui doit son salut. Mais les deux Chefs d'Escadre qui pendant la peste en ont successivement été les Commandans ne devoient-ils pas estre un peu plus distingués ? M. de Barras en particulier pour être ennemi declaré des Jansenistes, & avoir écrit contre-eux, en est-il moins digne des éloges dûs à son zele, à sa prudence, à sa vigillance & à son courage ? Il a eu beau faire pendant la Contagion, il parle & il écrit trop bien, il ne sera dit pas un seul mot de luy dans une relation où il est parlé de tant de persones qui le meritent moins que luy. Quoy de plus partial ?

Chap. 8. *p*, 87. N'est ce point par une fade plaisanterie qu'aprés avoir representé M. Dieudé Echevin Presidant aux feux, conseillez par M. Sicard Medecin, il est dit que cet Echevin s'est toûjours presté aux emplois les plus peinibles? Et M. Bertrand aprés avoir maltraité M. Sicard à til cru pouvoir en user de même à l'égard de tous nos Echevins qu'il donne au Public comme gens d'un caractere *à se laisser aller à tout vent de doctrine*? Ils sont bien éloignez d'être tels, mais ils étoient toûjours prests à tout tenter pour le

salut

salut de leurPatrie.La plus grande de leurs fautes eft de n'avoir pas confulté M. Bertrand & de n'avoir pas fuivi fes avis; s'ils l'euffent fait, ils euffent été les plus grands hommes de l'Univers.

Même Chapitre pag. 90. Il eft dit, que la plûpart des Religieufes de Marfeille allerent rejoindre leurs familles. C'eft leur faire tort & trahir la verité. Quoique les Sts Canons leur ouvriffent les portes de leurs Monafteres dans cette trifte occafion, la plupart aimerent mieux demeurer dans le danger que de fortir de leurs maifons. Des deux Monafteres de la Vifitation, de ceux des Carmelites, des Religieufes du St. Sacrement, quoique trés-expofées; & des Capucines, il n'enfortit pas une feule : & des autres Monafteres qui font en grand nombre, y en ayant 16. dans cette Ville, il n'en fortit que trés-peu, à la referve d'un feul Monaftere. c'eft un fait conftant.

Page 93. Toutes les Eglifes furent fi peu fermées dés le 10. Aouft, que M. l'Evêque dit le 10. la Meffe à St. Laurent, le 15. à la Major, & le 16. dans la Chapelle de St. Roch des Trinitaires, & donna ces jours là la Communion à un Peuple immence. La Cathedrale ne fut fermée que le 24. Aouft ainfi que la plûpart des autres Eglifes: fi quelques unes le furent dés le 17. il y en eut trés-peu, & elles ne le furent que parce que l'on y jettoit déja des Cadavres lorfque l'on en trouvoit les portes ouvertes. l'Eglife de Ste. Croix a été ouverte jufques à la mi Septembre, celle de St, Jaume pendant toute la Pefte.

Chapitre 10. *page*. 113. Ce ne furent point les empreffemens du Peuple qui firent faire la Proceffion de St. Roch; il ignoroit parfaitement qu'il y eut fur cela quelque difficulté. La pieté de M. le Gouverneur & de Mrs. les Echevins, & leur confiance dans ce grand Saint les porterent à demander qu'elle fût faite, & contre l'ordinaire les uns

& les autres voulurent y assister. M. l'Evêque y officia pontificalement accompagné de tous les Curés de la Ville avec leurs Etoles, le Peuple y assista avec un empressement & une devotion extraordinaire. Au retour de la Procession, M. l'Evêque profita de cette occasion pour exhorter à appaiser la colere de Dieu par une sincere penitence, & donna la benediction du trés-Saint Sacrement, dans l'Eglise des Trinitaires où l'on conserve une Relique de St. Roch.

Dans le même Chapitre, M. Bertrand piqué de ce que le celebre M. Chirac a osé croire qu'il pouvoit y avoir à Marseille des Medecins ignorans ou interessez comme partout ailleurs, paroit s'en vouloir vanger avec peu de menagement, comme en bien d'autres endroits de cet Ouvrage. C'est à M. Chirac luy-même à repousser les coups qui luy sont portez, & il le sçaura bien faire s'il trouve son adversaire *digne de sa colere & de son ressentiment.*

Même Chap. p, 132. M. Augier Medecin est accusé de desertion reduite à luy seul en fait de Medecins. Mais si son excuse prise du peu de santé dont il joüissoit alors, est legitime, ce que M. Bertrand n'ose pas tout-à-fait nier, pourquoy le mettre le seul des Medecins au nombre des deserteurs? Pourquoy n'avoir pas pour son Confrere la même credulité qu'il veut que le Public ait à son égard au sujet de ses Maladies? Pourquoy ne pas prendre sa deffence comme celle de M. Audon accusé de ne toucher les Bubons qu'avec son baton? M. Augier ne pense pas en matiere de Religion, comme M. Bertrand, il s'en faut bien. Cela suffit, on l'abandonne, & on l'abandonne seul. Bien des gens lui donnent M. Bertrand pour Compagnon.

Chap. 11. *p.* 144. *&* 145. Le Curé qu'il plait à M. Bertrand de faire mourir abandonné de tout le monde, est M. Martin Curé de St. Martin. Le fait qu'il rapporte est fondé sur de mauvais memoires. Au commencement

mencement du mois d'Aoust ce St. Prêtre fut malade & servi comme s'il n'y eut point eû de Peste à craindre. M. l'Evêque alla luy-même le visiter. Gueri de cette premiere attaque, tout le Chapitre de St. Martin s'étant retiré à la fois, à le reserve de M. Blanc, M. Martin chercha, il est vray, une maison dans sa Parroisse où il pût loger sans danger, & être mieux servi que chez luy ou la Peste avoit penestré. Un Hôte qui visite chaque jour les Pestiferez, qui leur administre les Sacrements, & qui en a dans sa propre maison, n'est pas reçû aisément ; chacun songe à sa propre sureté. Il ne pût donc trouver ce qu'il cherchoit. Que n'alloit-il chez M. Bertrand son Parroissien ? il fit part de son embaras à M. l'Evêque à qui presque tous les jours il alloit rendre compte du triste état de sa Parroisse. Ce prélat l'addressa au Seminaire & fit écrire de sa part au Superieur. L'on trouva là comme ailleurs des difficultez à le recevoir, & ne pouvant s'éloigner de sa Parroisse sans qu'elle en souffrit beaucoup, il fût obligé de demeurer dans la maison curiale. Il étoit alors plein de santé. Dans les derniers jours du mois d'Aoust il fût de nouveau atteint du Mal Contagieux qui l'emporta trés promptement. Il ne sortit en aucune façon de chez luy pour demander un secours qui ne luy manqua jamais. Il fût servi par deux personnes du sexe qui furent ensuite soupçonnées d'avoir pris des Aumônes ou Dépots que M. Martin avoit entre les mains. M. Baron Sousdiacre de St. Martin est en vie & il peut rendre témoignage à la verité. Les secours spirituels ne luy manquerent pas aussi. M. Audibert le jeune le confessa & luy donna le Viatique. Il fit plus, car ce qui n'auroit pas été du goust de nostre historien, il exigea de ce Curé une profession de foy sur les matieres de la Constitution *Unigenitus*, l'ayant soupçoné de favoriser le parti Jansenien. M. Martin la fit avec joye & la fit telle
que

que l'on devoit l'attendre d'un homme qui mouroit Martyr de la Charité. Il chargea même M. Audibert de dire de sa part à M. l'Evêque qu'il demandoit pardon à Dieu & à luy d'avoir quelques fois par respect humain dissimulé sur cela ses veritables sentimens, & qu'il luy protestoit qu'il mouroit soumis de cœur & d'esprit à la derniere Constitution comme à toutes les autres decisions de l'Eglise. M. Audibert l'écrivit sur le champ à M. l'Evêque. J'ay lû moy-même sa Lettre. Peut-on changer ainsi les faits, faire de telles omissions & vouloir ensuite passer pour sincere & fidelle écrivain ?

Ce qui est rapporté au même endroit d'un Chanoine de la Cathedralle qui va se refugier dans le Clocher de son Eglise, & qui y meurt abandonné, n'est pas plus sincere. Qui ne fremiroit en entendant dire qu'un Chanoine meurt ainsi privé de tout secours dans un miserable Clocher ? Mais il y a dequoy se rassûrer. Ce n'est point dans le clocher que M. Baron Chanoine de la Cathedralle se refugia lorsque la Peste se fût introduite dans sa maison, c'est dans un petit corps de Logis joint à la Cathedralle, où l'on monte par le même degré qui conduit au clocher. Il y a là plusieurs appartemens ou logent des Ecclesiastiques qui sont au service de l'Eglise, & où est la Chambre ou se reposent les Prédicateurs. M. Baron se mit dans la Chambre du Sacristain en Office, qui est la plus commode de toutes, & il s'y trouvoit à merveille. Il ne fût point abandonné pendant sa maladie. M. Michel Medecin des Infirmeries & M. Fondoume son Chrirurgien dont le zele se faisoit sentir en bien des endroits de la ville quoiqu'ils demeurassent à l'Infirmerie, & qui avoient soin du nombre considerable de Pestiferez qui étoient à l'Evêché, le visiterent. Il eut même un Notaire entre les mains de qui il fit la resignation de son Bene-

fice

fice, ce qu'aucun autre Beneficier mourant n'a pû faire pendant la Peste. M. le Prevost rempli de pieté & de charité, & au Neveu duquel M. Baron resigna son Canonicat preferablement à son propre Neveu, ne l'auroit certainement pas laissé ainsi sans secours spirituels & temporels à la porte de sa maison & sous ses yeux. Quelle foy peut-on ajoûter à un Historien qui avance, sans discernement du vray d'avec le faux, tout ce qu'il peut avoir oüy dire, où ce qu'il invente pour l'ornement de son ouvrage?

Chap. 12. *page* 170. L'Auteur de la Relation dit que le Port étoit le seul endroit où l'on pouvoit passer librement pendant le fort de la Peste. On voit bien qu'il n'y passoit pas alors. Ce Port étoit *comme toutes les autres Ruës, impraticable non seulement par les Malades & les Morts qui le couvroient, mais encore par les hardes infectées.* Et certainement rien n'inspiroit tant d'horreur que la vûë, l'infection & le profond silence du Port.

Chap. 13. *page* 188. Il ne seroit pas fort aisé à M. Bertrand de donner des preuves de ce qu'il avance que tous les Chanoines de St. Martin se sont courageusement liurez & ont administrê les Sacremens jusques au milieu du mois d'Aoust. La preuve du contraire seroit beaucoup moins difficile. Ce qui est certain est que dans le mois d'Aoust M. l'Evéque passant devant la porte de St. Martin, avant la desertion de ces messieurs, il fût environé d'une foule de peuple qui se plaignoit amerement de ce que l'on ne portoit pas aisément le Viatique aux malades & de ce que actuellement on refusoit de le porter à quelques malades de la Ruë de l'Escale. M. l'Evêque demanda un Surplis & se mit en devoir de le porter luymême. M. l'Abbé Bougerel qui l'accompagnoit s'y opposa fortement en l'empêchant d'entrer dans

l'Eglise, & M. le Prevost de St. Martin s'offrit à le porter. Ce different fût terminé par les PP. Recolets qul servoient deja dans la Parroisse de St. Martin. Ces Peres qui avoient vû les Malades en question ayant assûré au Prélat qu'ils n'étoient pas encore preparés à recevoir nôtre Seigneur, & que ce ne pouvoit être que le lendemain.

Il ne seroit pas moins difficile de prouver que tous ces Chanoines fussent incommodez lorsqu'ils se retirerent, où qu'ils manquassent de Domestiques & des choses necessaires à la vie dez *le milieu du mois d'Aoust.* Leurs infirmitez s'ils en avoient étoient bien cachées; & comment gens la pluspart Riches & de famille manquoient-ils deja de Domestiques & des choses necessaires à la vie, dans un temps auquel personne n'en manquoit encore? La partialité est icy trop marquée, & la vray semblance n'y est pas gardée.

Pourquoy confondre M. le Prevost de St. Martin avec les Chânoines? C'est lui faire injustice. Quoi qu'il ne soit point chargé du soin des ames, acause de sa Dignité, il s'est retiré le dernier de tous, & il ne l'a fait qu'apres en avoir demandé la Permission à son Evêque, & lui avoir protesté qu'il administreroit de bon cœur les Sacremens dans la Paroisse, s'il le lui ordonnoit.

Que M. Bertrand nome les Prêtres que ces Chânoines ont donc de leur simple autorité laissé en leurs places, ce qui n'excuseroit pas leur longue absence sans la permission de leur Superieur,& une desertion generale dans une necessité aussi pressante. M. Audibert qui occupoit tout à la fois un Canonicat & une place de Vicaire, mit en sa place avec le consentement de M. l'Evêque pour servir un de ses deux Benefices, un Frere plein de courage & de zele, dont j'ay déja parlé, & qui servir jusqu'à la mort avec une ferveur admirable; cela

ne

ne le difpenfoit pas de fervir fon Canonicat Cure. M. Blanc eft le feul Beneficier qui refta & qui preffé par fes Parens d'imiter la conduite des Chânoines de fon Chapitre, en fe retirant, leur répondit qu'il ne le feroit jamais à moins que M. l'Evêque ne le fit lui même auffi. Il mourut bien tôt de la mort des Juftes. M. Ganteaume fervit jufque à fa bienheureufe mort par un pur mouvement de fon zele. Ce fût M. l'Evêque lui même qui pourvut au fervice de cette vafte Paroiffe, & non les Chânoines fugitifs. Ils étoient encore icy lorfque M. l'Evêque alla en perfonne demander du fecours aux Recolets, & les prier de confeffer les malades de cette Parroiffe. Il arriva même une chofe qui merite d'être raportée La Communauté étoit alors au refectoire, le Pere Gardien y entra, fit part à fes Religieux de la propofition que venoit leur faire M. l'Evêque, ajoûtant que fi quelqu'un d'eux fe fentoit affés de zele & de courage pour l'accepter, il n'avoit, fans parler, qu'à fe lever. Chofe admirable! tous jufques aux plus vieux fe leverent à la fois, & fans exception. Le Gardien touché jufques aux larmes, le vint raporter a M. l'Evêque qui étoit allé attendre fa reponfe dans la maifon curiale, & dans la chambre de M. le Chânoine Audibert. Ils ne font pas Appellans, quel dommage? Le bel éloge que M. Bertrand en auroit fait.

La Paroiffe étant generalement abandonnée, M. Gantaume Prêtre du bas chœur étant feul, & ne pouvant fuffire à l'adminiftration du Viatique, M. l'Evêqne pria Mrs. de la Congregation du St. Sacrement, dont la maifon eft voifine de l'Eglife de St. Martin, de fe charger du foin de porter le Viatique aux malades de cette Paroiffe. Mrs. Servagnet & Courcon le firent avec un zele d'autant plus admirable que ce fût avec repugnance & une efpece de certitude de leur prochaine mort. Ils le

temoignerent à leur Evêque sans vouloir pourtant se dispenser de suivre ses intentions. Ils moururent pour avoir sans aucune obligation fait les fonctions de ceux qui n'osoient les faire, quoi qu'ils y fussent obligés. Ne meritoient-'ils pas au moinsautant que ceux qui par une promte fuite se sont soigneusement conservés, les loüanges de M. Bertrand ¿ Nous le verrons encore devenir l'Avocat de ces chânoines destitués. M. l'Evêque envoya enfin M. Laugier dans cette Paroisse, où il rendit de grands services & dont il est devenu Beneficier.

Meme Chap. pag. 189. M. Bertrand qui s'efforce de dissimuler la desertion de Mrs de St. Martin fait fuïr tout le chapitre de la cathedrale à la fois & avec tous les Prêtres habitués *au premier bruit de la Contagion.* S'il ne parloit que d'un ou de deux chânoines on pouroit le luy passer ; mais tous sans exception ! le moyen de ne pas s'inscrire en faux? l'Office Divin a été chanté dans la cathedralle & à l'ordinaire jusques au 24. Août inclusivement. Les ruës estoient déja pleines de morts, la porte de l'Eglise en étoit déja assiegée. cela peut-il s'appeller le premier bruit de la contagion ? M. l'Abbé de Vintimille Grand-Vicaire avoit été envoyé à Aubagne par M. l'Evêque pour avoir soin du reste du Diocese, cela ne s'apelle pas fuïr, mais s'acquiter des devoirs de sa charge. M. le Prevôt est toûjours demeuré dans sa maison. M. l'Abbé Bourgerel jusqu'à sa mort, n'à jamais abandonné son Evêque, sortant tous les jours avec luy, donnant des marques d'une veritable pieté & d'un zele qui le porta même à confesser des malades. M. Baron autre chânoine n'est pas sorti de Marseille, c'est luy que M. Bertrand fait mourir dans le clocher. M. de Caux Official ne s'est retiré dans le terroir, d'où il venoit souvent dans la Ville, que le 25. Aoust, l'Eglise étant fermée depuis la veille par ordre de M. l'Evêque. M. Faucon Benefi-

cier-

cier de la cathedralle, aujourd'huy chanoine de St. martin, à toûjours demeuré dans sa maison d'où il alloit confesser les malades, c'est luy qui confessa le chanoine Baron dans le prétendu clocher de la cathedralle, & qui porta le Viatique à l'Evêché au chanoine Bougerel. M. Ferri autre Beneficier n'a jamais abandonné la maison du chapitre dont il étoit chargé, & il y a fait des choses dignes d'admiration. Messieurs Bonardery, Bonnet, Funel & Amiel n'ont point fuï, & sont morts de Peste dans leurs maisons. Aucun d'eux n'étoit Appellant, il a fallu les disperser tous.

Ce ne sera pas de même aux Accoules. Des Appellans de cette Eglise ont réellement fuï; on en fait des Heros chrêtiens dont le nom doit être à jamais en Benediction. Au zele & au courage que l'on leur prête personne ne les reconnoist; & ceux d'entr'eux qui sont en vie ne sçauroient s'y reconnoistre eux-mêmes.

Il est faux que M. Pascal Oratorien Beneficier des Accoules ait suppléé aux fonctions curiales pendant la maladie de M. Barens & jusqu'à ce qu'il soit tombé luy-même malade. La preuve est manifeste. M. Pascal s'étoit retiré à la campagne dez le 17. Aoust, c'est-à-dire avant la maladie de M. Barens, arrivée seulement le 25. du méme mois, & il ne revint de cette campagne que le 17. Octobre. M. Barens avoit deja repris ses fonctions quelques jours auparavant. c'est un fait dont M. Pascal ne disconviendra pas luy-même. ces Messieurs des Accoules si vantez, virent d'un lieu de sûreté sans peine & sans jalousie, pour la premiere fois, un Jesuite nomé le P. de Morthes associé à M. Ribas pour confesser les malades de leur Parroisse. Dans un autre temps ils auroient taché d'y mettre obstacle, en temps de Peste ils s'en donnent bien de garde. Se défaire d'un Jesuite & en s'en défaisant

ſant ſe conſerver pour la conſolation des gens de bien & la deffenſe de la verité attaquée par les corrupteurs de la morale, fût pour meſſieurs Surles, Jahier & Paſcal un double profit.

P. 190. M. Bertrand ſentant bien cependant que l'on peut reprocher à ſes amis de n'avoir pas trop rempli leurs devoirs, avance pour les excuſer que les Benefices des Accoules n'engagent pas aux fonctions curiales. Les chanoines des Accoules cependant, comme ceux de St. Martin, ſont curez ſubſidiaires, chargez, comme eux, par la Bulle de leur érection du ſoin des ames, & obligez à confeſſer leurs Parroiſſiens toutes les fois qu'ils en ſont requis, & en particulier en avent en carême & dans les cas de neceſſité. Fût-il jamais une neceſſité plus preſſante? Mais elle étoit accompagnée d'un peril trop évident. M. Arnault n'étoit point Vicaire mais Secondaire ſeulement.

M. Guerin alors chanoine & apreſent Doyen des Accoules a travaillé avec un zele qui a eû peu d'exemples. Ne ſe contentant pas de confeſſer à la ſuite de M. l'Evêque, il alloit par tout où il étoit appellé; un appellant, non Beneficier peut en rendre temoignage. Seul chanoine des Accoules qui fût à Marſeille, où qui s'y montrât, M. Guerin a eû ſeul le ſoin de tout ce qui regardoit ſon Egliſe & le cloiſtre des chanoines, & c'eſt luy ſeul qui empêcha que les cavaux de cette Egliſe fuſſent, comme à St. Martin, remplis des cadavres Peſtiferez que l'on voulut y mettre. Il a été frappé de Peſte, & dez qu'aprés ſa gueriſon il a pû ſe traiſner, il a recommencé à travailler avec le même zele. La Parroiſſe de St. Laurent ayant perdu ſon curé & ſe trouvant ſans Prêtres, M. Guerin y a long-temps fait ſeul toutes les fonctions curiales ſans autre ſecours que celuy que M. l'Evêque luy donnoit luy-même en faiſant de temps en

tems

temps les mêmes fonctions. Rien cependant de plus simple que ce que M. Bertrand veut bien en dire, dans le temps qu'il fait un éloge pompeux & magnifique de M. Estays, que l'on le défie de prouver s'être livré, comme il le dit.

On peut bien le défier aussi de nommer ceux à qui M. Bourgarel a administré les Sacremens ; excepté M. Estays. On ne pût même sçavoir au vray dans la Parroisse l'endroit où il étoit que lorsqu'il fut tombé malade. Tant il est vray qu'il alloit librement par-tout ! Ce n'étoit pas cependant un temps à faire ses bonnes œuvres en secret.

P. 191. M. Bertrand dit plus vray qu'il ne pense en assûrant, comme il le fait, que Mrs. Surles & Jahiet suivirent l'exemple de M. Bourgarel ; car ils ne parurent guere plus que luy dans leur Parroisse, pendant le fort du Mal Contagieux. M. Surles étoit pendant ce temps-là dans le Quartier de St. Just dans la Bastide de son Frere qui y mourut de Peste, & auprés duquel il s'acquitta sans doute de ses devoirs. M. Jahier qui peut avoir fait quelques fonctions dans les premiers commencemens du mal, se retira de trés bonne heure dans sa Bastide, voisine de la porte de Noaille, ensuite ne s'y croyant pas assez en sûreté, il s'enferma chez M. Guitton son Oncle. Un Medecin de mes amis l'y a vû. M. Guitton n'en disconviendra pas, & l'on peut assûrer que l'on ne l'eut pas gardé un seul jour dans cette Maison s'il eut eû le moindre commerce avec des Pestiferez. Enfin ils étoient tous deux, M. Surles & M. Jahier, tellement absens dans le temps que l'on veut, pour l'honneur du parti, leur faire faire des merveilles, que M. l'Evèque à la requisition des Echevins leur fit des monitions canoniques comme aux Chanoines de St. Martin, pour les obliger à revenir servir leur Parroisse. Ce sont des pieces juri-

diques

diques contre lesquelles M. Bertrand qui les dissimule ne peut s'inscrire en faux. Mais plus prudens que MRS. les Chanoines de St. Martin sans être plus courageux ou plus zelez qu'eux, à chaque monition ces deux Messieurs vinrent repondre eux-mêmes & se declarer presens, & la reponse faite ils s'en retournerent toûjours trés promptement dans leur Retraite. c'est ainsi qu'ils ont eû l'addresse *de se garentir du mal* & de conserver leurs Benefices sans courir beaucoup de risque. Leur prudence est loüable, & c'est-elle seule que M. Bertrand auroit dû loüer, & qu'il auroit loüé en effet, si ses sentimens en matiere de Religion semblables aux leurs, luy avoient permis d'être sincere sur leur compte. Voici un fait bien capable de prouver le grand zele dont brûloient ces Messieurs pendant la contagion.

Un Sculpteur nommé Ollivier plus fameux par son attachement au parti que par son habileté dans l'Art dont il faisoit profession, tomba malade dans le mois d'Aoust aussi bien que sa femme. Ils logoient tout auprés des Accoules, ils envoyerent inutilement prier divers Appellans de cette Eglise l'un aprés l'autre de venir les confesser, pas un n'y voulut aller, & ces pauvres malades furent obligez de s'addresser à M. Ribas auquel ils temoignerent combien ils étoient surpris & mal-édifiés du peu de zele & de charité de ces Messieurs, qu'ils avoient crû des Saints. Ils renoncerent à eux & à leur doctrine, ils firent en presence de témoins leur profession de foy & de soumission entiere entre les mains de cet infatigable & incomparable curé, qui aprés leur avoir donné le Viatique en alla rendre compte à M. l'Evêque qui en ressentit une consolation parfaite & une joye singuliere.

Même

Même Chap. p. 195. La reconnoiſſance de M. Bertrand pour les viſites qu'il dit avoir reçû du P. Gautier de l'Oratoire *pendant ſes maladies* qu'elles qu'elle ayent été, m'eſdifie, mais je ſuis en même temps ſcandaliſé de luy en voir manquer à l'égard du P. Rigord Jeſuire. ce pere la viſité & conſolé, il a confeſſé ſa femme & ſon fils qui avoient réellement la Peſte, il ne luy fait pas l'honneur d'en dire un mot quoyqu'il luy ait au moins autant d'obligation qu'au P. Gautier, & qu'il en ait à M. Rigord plus d'une qui ne ſont pas mediocres. Le P. Rigord eſt Jeſuite, le P. Gautier étoit P. de l'Oratoire, voilà le poids & le poids, la meſure & la meſure. Les maladies de M. Bertrand ne paſſoient pas pour contagieuſes dans le Public malin; Je me ſouviens que l'on diſoit alors publiquement, ce que je crois trés faux, qu'il faiſoit le malade & que la crainte l'obligeoit à ſe tenir caché.

Page 196. ce ne fût point à la fin d'Octobre que ceux des PP. de l'Oratoire qui étoient encore à Marſeille gagnerent la campagne, mais le 2. Octobre. Ils l'ont dit eux-mêmes, & le Medecin Bouthilier la certifié. ces dates incommodent toùjours ces Peres & leurs deffenſeurs. Mais aprés tout, trois ſemaines ou un mois de plus ou de moins ne doivent pas arreſter M. Bertrand.

Je prie noſtre Hiſtorien de ne pas trouver mauvais que ſur les éloges pompenx qu'il donne à ces Peres, je m'en rapporte avec le Public aux Lettres & aux Reflexions imprimées de M. l'Evêque de Marſeille, *contre leſquelles les plus incredules ne ſçauroient s'inſcrire en faux.* Je le prie encore de me permettre de luy dire que le temoignage autentique de nôtre Prélat & d'un nombre conſiderable de confeſſeurs paroiſt plus reſpectable, & plus ſur que le ſien. Ils ont d'ailleurs tout vû,

& les longues & frequentes maladies de M. Bertrand sont cause qu'il n'a pû voir que peu de choses par luy-même, surtout dans le fort du Mal.

Page 201. M. Bertrand voudroit-il bien nous dire si les deux Peres de l'Oratoire qui ont été les témoins de l'action courageuse du Pere le Vert jesuite, ont vû ce que fit alors ce Pere étant eux-mêmes dans leur Ruë, ou regardant par les fenestres de leur maison ? L'éclaircissement seroit asses necessaire.

Il n'est pas vray que le P. le Vert ait été l'unique confesseur qui restat pendant presque tout le mois de Septembre. Il y eut toûjours dans chaque Parroisse quelques Prestres Séculiers quoyqu'en trés petit nombre qui confessoient les Malades par tout, il y eut toûjours quelques Religieux & surtout quelques capucins sur pied. M. l'Evêque confessoit luy-même le P. du Pré Observantin qui étoit auprés de luy, qui confessoit avec luy, ne tomba malade que le 13. M. Guerin le 14. le Pere de la Fare le 24. Septembre, & M. Bougerel le jour de St. Michel. Voilà des confesseurs pendant le mois de Septembre. On vit d'ailleurs avant la fin du même mois les capucins & les Jesuites qui avoient échapé quoyqu'encore malades & avec des bubons fluants se traîner dans nos Ruës le bâton à la main pour confesser les Mourans. On vit encore dans ce temps-là des Religieux de ces 2. Ordres venir des extremitez de leurs Provinces pour se sacrifier au service des Pestiferez. c'est faire tort au zele des uns & des autres que de n'en pas rendre témoignage.

Page 205. Le P. de Lurins reviseur de la relation ne pouvant empêcher M. Bertrand d'y parler de bonne foy à la loüange de M. l'Evêque de Marseille, auroit bien mal fait sa cour à sa congregation s'il n'avoit eû l'addresse d'y glisser comme

ſans deſſein & ſans affectation quelques mots eſſentiels, & qui meſlez avec beaucoup de loüanges rendiſſent plus vraiſemblable tout ce que les PP. de l'Oratoire ou leurs amis ont débité de faux contre luy dans des libelles où ils n'ont oſé mettre leur nom, & auxquels ce Prélat à repondu, à l'un par des reflexions qui ne ſouffrent pas de replique, & à l'autre par une cenſure auſſi pleine de moderation qu'elle eſt bien fondée; dans laquelle il dit être ſorti chaque jour ſur la fin du mois d'Aouſt & dans le commencement de Septembre comme dans tout le temps que la Peſte a duré. Et c'eſt une verité dont a été temoin tout ce qui n'étoit pas alors ou enfermé ou hors de cette Ville. On ne la pouvoit nier dans le fort de la Peſte. Tout le monde le voyant chaque jour agir dans nos Ruës, le parti diſoit qu'il n'agiſſoit que par vanité; le mal paſſé on dit qu'il a étéenfermé. Mais on s'en aviſe trop tart. Pour tâcher de ſoûtenir la même fauſſeté ou du moins de la faire croire veritable dans les Lieux éloignez de Marseille, ce bon Pere a engagé ſans doute M. Bertrand à inſinuer que les cadavres aſſiégant le Palais Epiſcopal, le Prélat y eſt ſans pouvoir en ſortir. Et pour marquer le temps qu'il le ſuppoſe ainſi reſſerré. Il le repreſente ſortant enfin à la mi-Septembre malgré les repreſentations & les larmes du reſte de ſes Domeſtiques. Je ne ſçay ſi ce Prélat reéllement enfermé avoit le don de ſe faire voir où il n'eſtoit pas en effet, mais je ſçay que pendant le temps où on le dit n'être pas ſorti de chez luy, nous l'avons vû preſque tous les jours dans l'Hôtel de Ville, y venir parler à nos Echevins ou à M. Capus dans la Chambre des Archives où il montoit ſouvent. Il y eſt venu luy-même prier que l'on fit enlever les Cadavres dont ſa maiſon étoit aſſiégée, Ces Cadavres dont ſa Ruë comme toutes

tes

tes les autres étoit pleine, ne l'ont jamais arresté, & lorsque *vers la mi-Septembre* c'est-à-dire le 14. Septembre cedant enfin *aux conseils des Medecins aux Prieres de ses amis* aux remonstrances & non *aux larmes du reste de ses Domestiques,* Il alla loger chez M. le Premier Président dans le Quartier de St. Ferreol, il n'y avoit plus de morts auprés de sa maison, Mrs. les Echevins les avoient fait enlever, & avoient même mis des Gardes à sa Porte pour empêcher que l'on n'y en mit de nouveaux. Mais la Peste s'étoit emparée de sa maison où il y avoit déja plusieurs morts & quantité de malades, qui prouvoient assez qu'il n'avoit pas été enfermé jusques alors.

La Peste & la mort s'introduisirent chez luy dez le 24. Aoust. Il y a eû jusques à 20. Malades dont quatre seulement ont échapé. On sçait assez que sa porte étoit toûjours ouverte aux Curez, aux Confesseurs & aux Medecins, comme aux Commissaires des Quartiers de la Viile à qui il donnoit des aumônes pour distribuer à leurs pauvres, & enfin à toute sorte de personnes qui y abordoient sans cesse pour prendre du boüillon & des Remedes. On sçait, & tout le peuple en est témoin, que precisément dans le temps même que M. Bertrand le represente assiégé & ne sortant point de son Palais, il a visité plusieurs fois les Quartiers des grands Carmes, des PP. de l'Oratoire, de Lescale, des Moulins, de St. Sauveur, de St. Jean, & qu'il n'est peut-être pas une seule Ruë de ces Quartiers là, où habitoit le petit Peuple, & où il y avoit le plus d'horreurs, quelque étroite, quelque escarpée quelle soit, où il n'ait alors passé plus d'uue fois, comme dans toutes les autres Ruës de la Ville.

Je ne suis point sorti de Marseille pendant la contagion, je n'ay point été enfermé, je n'ai point eû de frequentes & de longues maladies qui

m'ayent

m'ayent retenu chés moy pendant presque toute la fureur du mal, comme M. Bertrand, & on ne m'apoint fait faire de longues quaranteines, comme à luy ; ainsi je puis aussi bien & mieux que luy, dire quelles ont été les demarches de M. l'Evêque. On veut tâcher de les rendre au moins douteuses depuis la mi-Aoust jusques à la mi-Septembre. Voyons si pendant ce temps-là ses courses charitables & perilleuses ont jamais cessé.

Je ne puis rendre compte de chaque jour ne l'ayant pas suivi, je ne parle icy que de ce que j'ay vû moy-même, & de ce que je sçay avec certitude. Les pauvres qu'il a chaque jour été visiter & soulager jusques chez eux, en diront plus que moy.

Le 15. Aoust il dit la Messe à la Major & le 16. aux Trinitaires dans la Chapelle de St. Roch, il donna dans l'un & l'autre endroit la communion a une trés grande quantité de personnes, ce qui n'étoit pas sans grand danger. Le soir il parut ces deux jours aux processions. le 18. je le rencontray dans la grande ruë revenant avec le P. Milley de visiter le Quartier de Lescale, qui étoit alors le plus affreux de tous. Je sçay qu'il a été plusieurs fois depuis dans ce Quartier là, & dans les Ruës voisines, avec le même P. Milley, qui mourut le 2. Septembre. Je sçai qu'il y devoit retourner le 27. Aoust, Mais que ce Pere luy écrivit le 28. n'avoir osé se rendre à l'assignation se sentant déja comme tout infecté. & contant peutêtre de ne le plus revoir, ce qui arriva en effet, il l'assûra dans cette même Lettre, que j'ay vûë depuis peu, qu'il n'avoit rien à craindre pour luy, & que Dieu n'affligeroit pas le Troupeau dans la personne du Pasteur.

Ie sçay que dans ce temps-là il a visité plusieurs Quartiers differens de la Parroisse de St Martin, & même la Ruë de M. Bertrand. le P. Montagnier

nier qui eſt plein de vie étoit un des Peres Recolets qui avoient ſoin de confeſſer dans cette Parroiſſe, il l'y a accompagné luy-même. Pluſieurs fois auſſi il a été dans ceux de la Parroiſſe de St. Laurent avec le P. Laurent de Marſeille capucin mort le 31. Aouſt. Son compagnon appellé le P. Nicolas vit encore,

Dans cet intervalle de temps, je parle toûjours de celuy qui s'eſt écoulé depuis la mi-Aouſt juſques à la mi-Septembre, il a été deux fois parcourir le Fauxbourg St. Lazare ou Bourgade avec des PP. Obſervantins, & y ſoulager l'extrême miſere des pauvres. Par tout où il paſſoit il repandoit l'argent à pleines mains, & par tout les pauvres le ſuivoient en foule, & en aprochoient comme s'il n'y eut point eû de Peſte.

Le 22. Aouſt je le vis à la maiſon de Ville où il alla aſſiſter à une conference ou M. le Marquis de Pille l'avoit prié de ſe trouver, voulant l'engager à conſentir que l'on prit les Egliſes pour enterrer les morts dont les Ruës étoient dèja pleines. Le 23. Je le vis dans les petites Ruës voiſines de St. Jeaume, & il entra chez M. Rigord Subdelegué. Le 24. Paſſant devant le Parc où étoit M. le chevalier de Rancé alors commandant des Galeres, & preſque tous Mrs. les Officiers des Galeres, il y entra & leur rendit une aſſez courte viſite. Voilà bien des temoins irreprochables. Le 26. je le vis paſſer la mer dans un petit bâteau pour aller à la Rive-Neuve. Le 28. paſſant au cours je l'y vis arreſtê avec M. de Garcin Superieur du Seminaire, ſe parlant aſſez prés l'un de l'autre pour faire croire qu'ils ne craignoient pas la communication. Le 29. au bout du Port & vers la Ruë des Fabres, il fut inveſti d'un nombre de perſonnes de la Parroiſſe de St. Mattin qui ſe plaignoient amerement à luy de la deſertion generale

de

de leurs Chânoines qu'ils appellerent mercenaires, ils luy representerent l'abandon où étoit la Paroisse, & luy demanderent du secours. c'est, dit-on, ce qui détermina ce Prélat à la premiere monition canonique faite à ces messieurs les fugitifs dez le lendemain 30. Voilà la fin d'Aoust bien remplie. Venons au commencement de Septembre.

Le 3. Septembre une personne digne de foy, dont je le tiens, le vit vers le milieu de la grande ruë, étant d'un côté d'un grand homme tout habilié qui étendu dans le ruisseau agonisoit, & M. Guerin ètoit de l'autre côté, ils faisoient tous deux d'innutiles efforts pour en arracher quelque signe de douleur d'avoir offencè Dieu ; il expira sans en pouvoir donner aucun. Le 5. je le vis à la canebiere où M, Nicolas aujourd'huy chânoine de St Martin le remercioit de la cure de Saint Martin qu'il venoit de lui donner. Le 7. je le vis à la maison de Ville où il vint pour regler avec Mrs. les Echevins ce qui concernoit le vœu qu'ils devoient faire le lendemain. Le 8. il vint le matin dire la Messe dans la chapelle de l'Hôtel de Ville, où il reçût le vœu de la Ville & donna la comunion. Aprés quoy il déjeüna avec Mrs. les Echevins & autres persones. Le même jour aprés midi je le vis au cours confessant des malades, il alla de là chês M. le curé de St. Ferreol dont la mere attaquée de peste mourut bien-tôt. Le 10 je le rencontrai dans le quartier des convalescens revenant de la pleine deSt. Michel où campoient quantitè de malades. Le 11. je le rencontrai sur le port. Je sçai qu'il a esté lui même aux Hôpitaux s'informer de leur état. Voila tout ce que j'en puis dire pour avoir vû par moy même & avoir sçû par des persones de la probité de qui je ne puis doûter. Si châcun disoit comme moy ce qu'il a vû, on ne trouveroit pas de jours vuides. Mais en voila autant & plus qu'il n'en faut pour prouver qu'il n'à pas été dans la retraite & dans l'inaction jusques vers la

mi Septembre. Il fût obligé de sortir de son Palais le 14. & il porta la crainte dans le quartier de St, Ferreol, où l'on ne le vit pas venir sans peine, acause de son commerce journalier avec les pestiferés, & de la foule de pauvres qui suivoient partout ses pas, & qui de tous les quartiers de la Ville avoient recours à luy, quoique l'on continuat de donner abondamment à la porte de l'Evêché. On ne fût pas mediocrement allarmé dans le même quartier lorsque l'on vit la peste suivre le Prelat dans la maison de M. le Premier Presidant, & y attaquer d'abord le P. de la Fare Jesuite & ensuite M. l'Abé Bougerel avec quatre autres personnes de sa maison. Je ne dis mot de ce qui s'est passé aprés la mi septembre, puisque persone n'a osé entreprendre de le rendre douteux. On n'a pas pris garde aparement que ces mots, *vers la mi Septembre* qui sont ajoûtés aprés coup, contredisent positivement tout ce que M. Bertrand n'a pû s'empêcher de dire de M. l'Evêque avant & aprés cette maligne addition. Il le fait aller par toute la Ville accompagné de plusieurs confesseurs vers la mi Septembre aprés avoir dit peu de lignes auparavant que le P. Levert ètoit alors l'unique.

Tous ceux qui accompagnoient nostre Prelat ètant bientost morts ou malades il se vit seul avec M. Gede son aumonier, sans cesser pourtant de sortir à son ordinaire, quelques fois accompagnè de deux de ses gens: je l'ay même vû, vers la mi Octobre allant absolument seul du quartier de St. Ferreol à l'Evêché pour apprendre l'état de ses malades. Telle étoit son escorte, pendant que tous ceux qui étoient employés à la maison de Ville ne marchoient jamais sans avoir avec eux des Soldats avec la bayonnette au bout du fusil.

ce n'étoit pas seulemeut les dignes compagnons des courses & des travaux de M. l'Evêque qui confessoient les moribons dans les Ruës, & qui en-
troient

entroient dans les maiſons comme M. Bertrand l'inſinuë. Il le faiſoit luy-même, je l'ay déja dit, & il entroit dans les maiſons où il étoit appellé. On la vû dans le mois d'Aouſt entrer chez un malade vers la Font-longue, & y demeurer aſſez long-temps ; je l'ay vû moy-même le 22. Septembre entrer dans une maiſon ſur le Port pour y confeſſer tandis que le P. de la Farre confeſſoit à quatre pas de là un Matelot qui mourut ſur le champ aprés avoir reçû l'abſolution.

Il n'y a je crois perſonne de ceux qui ne ſont pas ſortis de Marſeille qui ne l'ait vû dans le fort du mal confeſſer en divers endroits de la Ville les moribons qui étoient mêlés dans les Ruës avec les morts. Il a adminiſtré tous les Sacremens, il a donné les Ordres & la confirmation pendant la Peſte & même l'extremonction ſur la fin de la contagion. Lorſqu'il n'y eut plus ni curé ni Prêtres à la Parroiſſe de St. Laurent, & que M. Guerin Doyen des Accoules y faiſoit les fonctions curiales, M. l'Evêque y alloit tous les quinze jours de St. Ferreol, y dire la Meſſe les Dimanches à la porte de l'Egliſe, y exhorter, y donner la benediction nuptiale lorſqu'il y avoit des gens qui ſe marioient, & y bâptiſer luy-méme les enfans des pauvres pécheurs, qui compoſent preſque toute cette Parroiſſe. M. Bertrand a eû des raiſons que tout le monde peut comprendre pour paſſer tout cela ſous ſilence.

Ch. 14. *page* 217. L'Abbaye de St. Victor n'eſt ſurement pas la ſeule Egliſe ou pendant la Peſte on a toûjours celebré l'Office Divin ſans diſcontinuër. Ne pouvoit-on pas loüer en cela l'exactitude de Mrs, de St. Victor ſans faire tort à toutes les Religieuſes de cette Ville qui n'ont jamais ceſſè de le faire, & dont les chaſtes gemiſſemens, les humiliations & les mortifications continuelles,

 peuvent

peuvent avoir esté aussi agreables à Dieu que les Prieres des Religieux de St, Victor ? Plusieurs communautez d'hommes aussi , & entr'autres celle des capucins , qui estoient au moins autant & aussi ùtilement occupez que ces Mrs. ont toûjours celebré l'Office à l'Ordinaire. Et dans toutes les Eglises de la Ville, à un trés petit nombre prés, on a dit la messe tous les jours.

Chap. 15. page 231. Icy paroissent sur la Scene nos Echevins dans une espece de desolation , & d'incertitude de ce qu'ils ont à faire, accablez sous le poids de leur administration & reconnoissant enfin,mais trop tard, combien ils ont eû tort d'avoir laissé se retirer à la campagne *les personnes sages & prudentes qui les auroient aidez de leurs conseils & de leurs soins.* M. le Marquis de Pille est épargné , c'est quelque chose , il en aura couté à M. Bertrand. On ne sçauroit certainement avoir trop de secours & de conseils dans des occasions aussi tristes. Mais ou, & a qui nos Magistrats ont-ils donc paru *dans ces extremitez & prêts à succomber* ? ont-ils fait confidence au seul M. Bertrand de lambaras où ils se trouvoient sur les partis qu'ils avoient à prendre ? Pour nous qui n'étions pas dans ce secret nous ne nous apercevions pas qu'ils manquassent de conseil. Ils avoient alors à leur teste un Gouverneur plein de sagesse, de prudence , de zele & de courage. ils l'estoient eux-mêmes, & ils n'ont jamais paru épouvantez dans le danger , découragez par le travail ni incertains lorsqu'il a fallu se determiner: ils n'étoient point dépourvûs de tout secours pour l'execution, il y avoit encore gens qui *pouvoient seconder* & qui secondoient *leur Zele*, tous ne s'étoient pas retirez. Et s'ils rvoiene besoin de conseil dans certaines occasions , ils pouvoient encore, & même sans sortir de l'Hôtel de Ville trouver des personnes qui n'étoient pas incapables de leur en

en donner de bons. M. Pichati par exemple, leur a-t'il été tout à fait inutile ? Tout le monde sçait avec quel zele & quelle assiduité il a toûjours travaillé pendant tout le temps de la Peste. M. Bertrand seul a voulu paroistre l'ignorer, & ne se souvenir que du journal qui luy déplaist par le peu de complaisance qui y paroist pour les Medecins de Marseille & par les loüanges qui y sont données aux Medecins étrangers. M. Capus Archivaire est-il donc un homme dont les conseils soyent si méprisables ? Sa prudence, sa pieté, sa capacité, les services essentiels qu'il a rendu à la Ville pendant la contagion ne sont ignorez de personne. M. Bertrand seul paroist en ignorer jusques au nom même. S'il est forcé d'en parler, il évite au moins de le nommer. c'est du Secretaire des Echevins, dont il parle par hazard, & non de M. Capus. Si M. Bertrand luy refuse dans sa relation les loüanges qu'il merite, celles du Public & l'approbation generale l'en dédomagent pleinement.

Enfin si M. de Pilles & M. M. le Echevins *prient Mrs. des Galeres de les aider de leur conseil*, c'est qu'ils sçavent eneffet *que personne ne peut leur en donner de meilleur*. Mais ce n'est en aucune façon parcequ'ils ont perdu la carte comme l'insinuë M. Bertrand.

Chapitre 16. page 269. Si on n'avoit pû *aller par la Ville qu'à cheval*, comme l'avance nostre Auteur, ou en auroient été les malades, & ou en aurions nous été nous mêmes ? ou auroit-on trouvé assés de chevaux ? M. de Langeron, M. de Soissan, les Gardes, les commissaires des quartiers du terroir alloient à cheval, il est vray, mais ils étoient les seuls. M. l'Evêque, les Confesseurs, Messieurs les Echevins, les Medecins, les Commissaires établis dans la Ville, alloient à pied trés-librement &

journellement. MRS. les Officiers des Galeres en faisoient autant.

Page 275. M. Chirac lui même & tous les Medecins les plus celebres ayant été trés-maltraités par M. Bertrand, M. Varin ne devoit pas se flater d'estre épargné. Mais sa Femme au moins devoit s'attendre que sa reputation ne seroit pas impitoyablement dechirée, comme celle de son Mary & de son neveu, & quelle ne seroit pas annoncée comme une femme sujette au vin, ce qui paroist bien faux. un courage si fort au dessus de son sexe, s'il a été tel que l'assure M. Bertrand, ne devoit pas au moins luy attirer ses injures, s'il le trouvoit indigne de ses loüanges. Que M. Varin ne soit ni Medecin ni chirurgien, c'est ce que je ne decideray pas; mais je diray avec verité qu'il a gueri bien des gens, & entr-autres bien des capucins. Je ne sçai si M. Bertrand montreroit autant de malades qui ayent été gueris par luy, que M. Varrin en pouroit montrer qu'il a sauvés. Je diray encore que plusieurs personnes de consideration se sont bien trouvées de ce qu'il appelle preservatif, n'en ont point reconnu l'innutilité, & la vanité des promesses de ceux qui le distribuoient.

Page 278. comment en parlant des aumones de M. l'Evéque à t'on pû sans dessein omettre ici la quantité prodigieuse de Pauvres de toute espece qui se rendoit châque jour à sa porte, cela faisoit assés murmurer le voisinage, & peut-estre avec raison, pour n'estre pas oublié. Ces justes murmures obligerent en fin le Prelat, depuis le mois d'Octobre jusques à Pâques de faire assembler les Pauvres dans le champ du Major, où avant que de faire sa tournée ordinaire dans la Ville, il alloit lui même touts les jours, & les derniers mois, trois fois la Semaine seulement leur faire distribuer l'aumône en sa presence. Il s'en est trouvé jusques à trois & qua-

tre mille à la fois. Mais nôtre Auteur n'en a peut-être rien vû ni entendu dire, quoyque cela fût bien public, que cela fit assez de bruit & que cela ait duré si long-temps.

Mais d'où a-t'il apris que *la plusﬁpart des Prélats du Royaume ont envoyé à M. de Marseille des sommes considerables, ensuite des Questes ordonnées dans tous les Diocéses par l'Assemblée du Clergé* ? &c. Avance-t'on de tels faits sans en être sur ? cependant les Assemblées du clergé n'ordonnent point des Questes dans les Diocéses, & ce qu'il y a de plaisant, c'est que depuis 1715. il n'y a eû en France aucune Assemblée du Clergé. Je sçavois que pendant les mois d'Aoust & de Septembre M. l'Evêque avoit donné tout ce qu'il avoit, que lorsqu'il étoit dans l'affliction de n'avoir presque plus rien à donner, qu'il ne trouvoit plus à emprunter, qu'il n'avoit ni Vaisselle d'argent à vendre, ni rien dont il pût faire de l'Argent que des chevaux à Aubagne dont personne n'auroit voulu, il reçût de M. le Duc de Lausun & de M. le Marquis de Biron dix mille livres qu'ils luy envoyerent, & qui passerent par les mains de M. le Premier President; je sçavois que plusieurs autres de ses proches lui avoyent envoyé des secours considerables, que M le curé de St. Sulpice de Paris, que bien des personnes pieuses, des Ecclesiastiques, & des inconus même, avoient eû la charité de luy envoyer des aumônes, & je n'avois pas plus entendu parler de Questes que d'Assemblées du clergé. Je me suis informé de la verité, & j'ay apris de trés bonne part que tout ce que dit sur cela M. Bertrand est supposé. Que M. l'Evêque de Marseille n'a reçû aucune aumône ni considerable ni mediocre de la part d'aucun Evêque, excepté de Monseigneur le cardinal de Bissy qui la secouru liberalement & luy a en même temps envoyé des Aumônes des Religieux Benedictins

nedictins de son Abbaye de St. Getmain des Prés; excepté encore de monseigneur l'ancien Evêque de Frejus Precepteur du Roy & de M. l'Evêque de Soissons qui luy en a envoyé & en son propre, & de la part du clergé de son Diocése. Voilà tout d'un coup la plufpart des Evêques du Royaume reduits à trois. J'ay appris encore que M. le Regent, lorsque la Peste fut à Marseille sur sa fin, & quelle affligeoit à leur tour plusieurs endroits de cette Province, écrivit aux Evêques de France pour les exhorter à ordonner des Questes dans leurs Diocéses en faveur des pauvres de Provence. Mais M. l'Evêque de marseille n'a rien reçû du provenu de ces Questes; & s'il y en a eû, le tout peut avoir été addressé à m. l'Arch d'Aix qui n'en a rien envoyé à marseille, où les secours estoient alors moins necessaires qu'ailleurs; mais qui en a fait luy-même, comme dans le reste de la Province une abondante part aux Parroisses Pestiferées de ce Diocese, que m. nôtre Evêque a toutes secouru, selon son pouvoir, qu'il a presque toutes été visiter luy-même, les consoler, les exhorter dans les jours de leur affliction, y dire la messe en bien des endroits, & partout y faire des Processions du St. Sacrement, & y renouveller l'Amende Honorable & la consecration au cœur de Jesus. Si M. Bertrand avoit bien voulu s'informer des choses, il auroit parlé plus juste, & n'auroit pas assuré une assemblée du clergé qui ne fut jamais tenuë, & des Aumônes qui n'existent que dans son idée.

La maison de m. le Commandant ne fut pas la seule qui fut toûjours ouverte même aux medecins; m. Bertrand ne peut ignorer que celle de M. l'Evêque le leur à toûjours été, comme à tout le monde, & s'il y est allé, il y a sans doute été luy-même reçû. On alloit même entendre la messe dans sa Chapelle, tout le monde y étoit reçû sans distinc-

tion

ſion , & il y donnoit la communion.

Chap. 18. *page* 308. L'Auteur de la Relation ayant omis bien des choſes plus eſſentielles, pouvoit ſe paſſer de faire icy une mention auſſi longue & auſſi affectée de la prétenduë revelation de la devote qui ſe confeſſoit au P. Rainier Obſervantin, eſtant ſurtout peu inſtruit de cette affaire ; & avoüant n'en avoir rien *apris que par le bruit public.* Si m. Bertrand avoit bien voulu rapporter icy la Lettre de M. l'Evêque à m. l'ancien Evêque de condon, on auroit vû s'il a donné teſte baiſſée dans la viſion, où ſi craignant de negliger quelque choſe de ce qui pouvoit appaiſer la colere du Seigneur, & ſçachant que St. charles recommande de faire en temps de Peſte de frequentes Proceſſions, il écrivit à ce confrere reſpectable par mille endroits, & ſurtout par ſa pieté, pour luy demander ſur cela ſes conſeils, & nullement ceux de ſes Religieux, ſur les lumières & les inſpirations deſquels, je gagerois hardiment qu'il n'a pas beaucoup conté.

La Lettre aſſez peu meſurée que ces Meſſieurs écrivirent alors à m. de Langeron, & qui, eſt dit-on, l'ouvrage de M. de Croze, n'auroit pas dû être miſe icy ſéparée ſurtout de celles que m. de marſeille écrivit encore à ce ſujet.

Le public auroit été édifié de voir mrs. de St. Victor occupant les places de tant de Saints qui firent autrefois, dans ce Pays, l'honneur de la religion par la pureté de leurs mœurs, par l'innocence, la ſainteté & l'auſterité de leur vie, craindre tout ce qui peut faire le moindre tort à cette même Religion, ſi cette crainte ne s'eſtoit manifeſtée préciſement à l'occaſion d'une Proceſſion de Penitence, & ſi on n'avoit eû ſujet de croire dans ce temps-là que le zele de leur conſervation & la crainte de la communication, dont tout le monde

étoit

étoit témoin, estoient les principaux motifs qui les portoient à faire tous leurs efforts pour rendre cette procession impossible. Eneffet si le seul interest de la Religion les eut fait agir, c'eut ésté à l'Evêque seul, & non à des Laïques à quiils auroient fait sur cela leurs remonstrances en secret.

Il n'y a pas moins de foiblesse d'esprit à n'ajoûter foy à aucun miracle pour faire l'esprit fort, qu'il y en auroit à croire sans discernement comme vrays, tous ceux dont on entend parler. Mais ces messieurs me permettront-ils de leur demander s'il n'y a pas eû en eux quelque espece de temerité de parler dans leur Lettre de ce qui arriva, il y a quelques années dans l'Eglise de l'Observance, comme d'un miracle positivement faux? Sur quelle revelation fondent-ils la certitude de cetre fausseté de miracle? & de quelle autorité prononcent-ils sur cette affaire? M. l'Evêque se transporta sur les lieux avec ses grands Vicaires, Officiaux, Promoteurs & autres personnes éclairèes, ils examinerent ensemble avec la derniete exactitude s'il pouvoit y avoir eû dans ce qui s'estoit passé, quelque tromperie, afin d'en punir les Auteurs, s'ils y en découvroient quelque apparence. M. l'Evêque entendit ensuite prés de 60. Temoins de tous états, qui déposerent juridiquement & avec serment avoir tous vû la même chose, & de la même maniere. Aprés une longue procedure & une exacte perquisition, M. l'Evêque ne trouvant aucun vestige de tromperie, crut en devoir demeurer là, & ne rien decider sur la verité de ce prétendu miracle. Que y a-t'il donc là qui ait fait le moindre tort à la Religion, & qui ait pû être *un sujet de risée & de mépris*? Excepté pour des gens sans foy & sans religion qui blasphement tout ce qu'Ils ignorent, qui ne croyent que ce qui tombe sous leurs sens, & dont les raisonnemens & les plaisanteries sont

veritablement

dignes de mépris, Cependant Mrs. de St. Victor ſans aucune ſorte de connoiſſance de cauſe decident hardiment que ce miracle eſt faux, & engagent M. Bertrand à inſerer ſans aucune neceſſité leur deciſion dans un ouvrage qui doit être repandu dans tout le Royaume. Trouvera-t'on qu'en cela même ils paroiſſent craindre beaucoup de faire tort à la Religion, & de fournir contre elle des armes à ſes ennemis ? Trouvera-t'on en cela encore des marques bien ſenſibles de cette prudence dont ils font parade dans leur Lettre & dont ils ſemblent accuſer M. l'Evêque d'avoir manqué ?

Il ne faut pas douter que pendant la Contagion trés Religieux Obſervateurs d'une partie de la conduite de St. Theodore Evêque de Marſeille, en ſe tenant enfermez dans leur Abbaye, Mrs. de St. Victor n'ayent encore imité ce Saint Pontife en paſſant les jours & les nuits dans les gemiſſemens, les larmes, les jeunes & la priere. Mais le moyen de croire que St. Theodore ait pris pour ſe garantir de la Peſte, qui de ſon temps affligea ſon Troupeau, d'auſſi ſcrupuleuſes precautions que nous en avons vû prendre de nos jours à ces Meſſieurs, qui font gloire de l'avoir imité ? Le moyen d'imaginer que ce Saint & les Religieux de cette celebre Abbaye y euſſent alors enfermé avec eux un nombre de femmes & de filles de leurs familles, ou de leurs amies ! Mais la charité des Religieux d'apreſent à encheri ſur celle des anciens, & a merité en cela même des loüanges de M. Bertrand, ſur leſquelles il faut s'en rapporter à M. l'Abbé de St. Victor.

On ne comprend pas trop à quel privilége, à quelle exemption, à quels droits ces Meſſieurs ont encore craint de fai re quelque tort dans cete occaſion. Cette crainte eut pû être en place autrte

fois, mais pourquoy aprés avoir eux-mêmes volontairement fait l'irreparable faute de renoncer entierement à leurs anciens droits & priviléges en rapellent-ils icy l'inutile souvenir ? Depuis la solemnelle transaction qu'ils ont passée avec M. l'Arch d'Aix lorsqu'il étoit Evêque de Marseille, ils n'ont plus aucune exemption, aucun droit, aucun privilége hors de l'enceinte de leur Monastére. Ils n'ont plus aucune jurisdiction, non pas même dans ce qu'on appelle le distric de St. Victor, & ils n'auroient pû faire la procession d'actions de graces qu'ils promettoient sans le consentement & le Mandement de M. l'Evêque en qui seul reside apresent toute jurisdiction : & en son absence, son grand Vicaire Religieux de St. Victor, ne peut l'exercer qu'en son nom. Il n'est pas pardonnable à un Historien tel que M. Bertrand de paroistre ignorer seul ce que personne n'ignore sur cela dans Marseille.

Page 321. Comment M. Bertrand à-t'il pû imaginer que M. de Marseille dut accepter des propositions aussi opposées aux droits & à l'honneur de l'Episcopat que l'estoient celles de Messieurs de St. Victor ? Parmi lesquels il n'y avoit alors aucun des anciens. Pour faire concevoir le ridicule des pretentions, des difficultez, & des propositions de ces Messieurs, je n'ay qu'à rapporter icy les termes dont je sçay que M. l'Archevêque d'Aix se servit alors en repondant à M. l'Evêque qui lui avoit mandé toutes choses. Le P. Grenier, luy dit-il, est-il donc mort de la Peste ? S'il est encore en vie c'est à son Tribunal qu'il faut renvoyer Messieurs de St. Victor. On sçait assez à Marseille quelle étoit l'occupation de ce Saint prêtre, il n'est pas necessaire de l'expliquer.

M. Bertrand à t'il découvert dans les archives de Saint Victor quelque ceremonial ancien sur lequel

il puisse decider aussi hardiment quil le fait qu'un des plus anciens Evêques du Royaume, tel que M. l'Abbé de St, Victor, doit pretendre â d'autres distinctions que celles que luy offroit M. l'Evêque de Marseille ? Elles consistoient à luy donner un Fauteuil & un Prie Dieu dans un lieu distingué, & à le saluer avant que de donner là Benediction à son peuple, à la fin de la Messe. Je crois avoir oüy dire à des gens qui sont au fait de ces, sortes de choses, qu'un Evéque dans son propre Diocése n'en pourroit prétendre d'avantage de la part d'un Evêque étranger qui officiroit devant luy, que le plus jeune des Evêques hors de son Diocése Officiant Pontificalement devant l'assembleé generale du Clergé ne rend pas d'autre honneur aux Cardinaux, Archevêques & Evêques assemblez, ni au Roy même, devant qui il officie, que celuy de les saluër d'une inclination de teste avant que de donner la Benediction pontificale. M. Berrand auroit donc dû nous apprendre quelle est cette distinction singuliere à laquelle M. l'Abbé de St, Victor devoit prétendre, selon luy.

P. 325. Je ne doute point des Aumônes considerables qu'une Abbaye aussi puissamment riche que l'est celle de St. Victor a fait aux pauvres de la Rive neuve pendant la Contagion, elles auront sans doute passé par les mains de Messieurs Roze, à qui ce Quartier doit son salut. Je sçay que Mrs. de St. Victor ont pendant ce temps-là fait part de leur pain à plusieurs personnes de la Ville, & qu'ayant apris que M. l'Evêque étoit reduit au pain bis, ils luy en ont aussi souvent envoyé à luy-même. je sçay que dans une chambre au second étage vis-à-vis une fenestre qui donne sur l'explanade ils avoient dressé un Autel où l'on disoit la Messe, & le Peuple qni étoit dehors avoit la consolation d'entrevoir pendant la Messe la lumiere

des Cierges. mais je sçay qu'il y avoit aussi plus d'un endroit dans la Ville où l'on pouvoit entendre la Messe de plus prés, & avoir la consolation de la voir dire. Plusieurs Communautez avoient fait des Barrieres aux Portes de leurs Eglises d'où tout le monde pouvoit voir dans l'Eglise & entendre la Messe sans pouvoir entrer. Ce qui a duré jusques à l'Ordonnance de M. l'Evêque de fermer les Portes des Eglises, d'y dresser des Autels en dehors, & de n'y dire qu'une seule Messe, & partout à la même heure.

Page. 326. la Ceremonie de la Toussaint qui n'est pas rapportée avec exactitude, prouve assez que M. l'Evêque n'avoit pas eû le dessein de paroistre à la Procession des Reliques d'une maniere qui marquat aucune jurisdiction sur St. Victor, ni de s'arroger de nouveaux droits; d'ailleurs il n'y avoit point alors de Chapitre de la Major. L'Autel ne fut point dressé au milieu du cours, mais tout au bout, vis-à-vis l'Eglise du St. Sacrement. M. Bertrand appelle l'action que fit ce jour là M. l'Evêque, à l'imitation de St. Charles, une *espoce d'amande honnorable.* Qu'auroit-il donc fallu faire qui selon ce medecin en meritat tout à fait le nom? Le Prélat ne dit la messe à cet Autel qu'aprés avoir fait un discours au Peuple, qu'aprés avoir prononcé à genoux au pied de l'Autel une amande honnorable au Sacré Cœur de Jesus, en Reparation de ses propres pechez & de ceux de son Peuple, & aprés avoir solemnellement consacré cette Ville, son Diocése, son Cœur & celuy de tous ses Diocésains au Sacré Cœur de Jesus. Il donna la Communion à quelques personnes & à la fin de la messe, pendant laquelle toutes les Cloches sonnecent dans toute la Ville comme pendant la Procession, il fit publier son mandement sur l'établissement des Fêtes du Cœur & du Nom de Jesus

Pourquoi

Pourquoy ne dire pas un mot d'une Consecration si solemnelle & suivie d'un succez si avantageux? Car le mal ayant toûjours diminuè depuis ce jour là, nous devons être persuadez que c'est aux misericordes du Divin Cœur de nôtre Sauveur que nous devons nòtre délivrance. Cette omission n'est pas pardonnable, & on n'en devine pas le motif. Nôtre medecin seroit-il donc opposé à la solide devotion au Cœur de Jesus, luy qui fait profession d'estre si fort attaché à ses Grandeurs?

Page 327. Le 15. Novembre M. l'Evêque de marseille ayant ordonné à tous les Prestres de dire ce jour là la messe marquée dans le missel pour le temps de la Peste & à toutes les Religieuses de communier en intention d'appaiser la colere du Seigneur, & de donner sur les 4. heu res du soir la benediction du trés St. Sacrement dans leurs Eglises, se rendit à la même heure dans l'Eglise des Accoules où ayant assemblé le reste du Clergé Seculier, aprés y avoir fait une exhortation, avoir fait reciter les mêmes Litanies & Prieres que le Pape luy avoit envoyées & que sa Sainteté faisoit reciter pour nous à Rome, porta le St. Sacrement non pas *jusques à la cime du clocher* des Accoules, comme le dit m. Bertrand, la pensée en est ridicule, & l'execution impossible à tout autre qu'un couvreur ou un maçon, mais il le porta sur la large Terrasse qui est audessus de cette Eglise, & d'où l'on descouvre la Ville & le Terroir. Il le reposa sur un Autel trés propre, que l'on y avoit dressé. Il y fit avec le clergé de nouvelles prieres, il fit les exorcismes contre la Peste, il benit la Ville, le Terroir & le Diocése, d'abord avec la vraye croix dont le Pape luy avoit fait present, & ensuite avec le trés St. Sacrement. Jamais Historien ne se picqua moins d'exactitude en rapportant les faits, que le paroist faire nôtre éloquent medecin.

Page 328. m. Bertrand pour diminüer la fautes des chanoines de St. martin qui ont étè destituez, & les faire paroistre moins coupables qu'ils ne le sont eneffet, s'écarte encore une fois de la verité en leur faveur. La Bulle qui donne la jurisdiction au Prevost ne l'oste point à l'Evesque, toûjours Superieur & du Chapitre & du Prevost de St. martin. Le soin des ames n'y est point entierement reservé aux Vicaires, les Chanoines en sont positivement chargez, le seul Prevost en est exempt. Un article essentiel de cette Bulle qui paroist decider la question ne devoit pas estre oublié, il donne au Prevost même, le droit de destituer en tout temps & de sa simple autorité les Chanoines qui absens sans permission ne reviendront pas dans le temps qui leur sera marqué par le Prevost. Sommés par leur Evesque de revenir, & dans la plus pressante des necessitez qui furent jamais, les Chanoines destituez absens tous à la fois, sans permission de m. l'Evesque, ne reviennent point aprés trois monitions auxquelles ils ne daignent pas mesme repondre. Cet Evesque usant de son droit & voulant, comme il le devoit, pourvoir au pressant besoin de la Parroisse; aprés un delay trés considerable, aprés avoir rempli toutes formalitez, suivant les intentions de la cour, les destituë, & donne leurs benefices à des Ecclesiastiques qui servent d'abord la Parroisse avec zele & édification, & luy font changer de face, où est l'injustice?

N'avoir pas été apellés à l'assemblée des Curés & Superieurs de Communautés, & une raison de n'avoirpas rempli ses devoirs, trop ridicule pour y faire attention.

Il n'a paru en aucune façon que ces Messieurs avant leur desertion ayent pourvû à l'entretien des curés & Beneficiers, &c. Comment l'auroient-ils pû faire, s'il est vray, comme l'a dit M. Bertrand, qu'ils manquoient déja eux mêmes des choses ne-

cessaires à la vie, & que pour pouvoir vivre & être servis, les pauvres gens furent obligés de se retirer à la campagne malgré eux ? en faut-il donc plus pour eux que pour ceux à l'entretien desquels ils ont pourvû ? cela se contredit manifestement. M. Bertrand n'y a pas bien pensé. Il faut de grands talens pour estre bon avocat d'une mauvaise cause, & avoir la memoire heureuse lorsque l'on veut soutenir des faits peu veritables.

Page 332. Ces Messieurs auroient dû signifier leur retour non le 15. la sentence de leur destitution étoit renduë dès le 10. mais au moins le 9. pour que leur acte leur fût utile, & qu'il meritat qu'il en fût fait mention dans un ouvrage dont l'Auteur ne seroit pas partial.

Les nouveaux Chânoines n'ont fait aucune infraction aux portes de l'Eglise & de la Sacristie. C'est une pure calomnie. Ils ne sont pas capables d'une telle violence. Il est faux que les anciens Chânoines en eussent les clefs, elles étoient entre les mains de M. Baron Soûdiacre, qui ne les refusoit pas. Ces nouveaux Chânoines n'ayant ni ornemens, ni vases sacrés pour dire la Messe, ensuite d'une ordonnance de M. l'Evêque, s'addresserent à la justice, c'est à dire à la chambre de Police, pour lui demander main forte, & de l'autorité de cette même justice & avec toutes les formalités requises, l'armoire où étoit les ornemens fut ouverte, voila ce qu'il plaît à nôtre Auteur d'apeller infraction aux porportes, enlevement des ornemens & documens, & ce qu'il qualifie d'entreprise. Cela est il est bien sincere ? si les mouvemens de ces anciens Chânoines irrités sans raison, furent arestés, ce ne fut point par l'autorité de M. l'Eqêque, comme on le dit, mais par S. A. R. qui fit écrire par M. le Marquis de la Vrilliere à M. le Bailly de Langeron de soutenir les nouveaux Chânoines, d'empêcher les voyes de fait des anciens, & s'il étoit necessaire, *de repousser la force*

par la force. Et à M. le premier President de ne recevoir aucune Requête de la part des Chânoines destitués. Quand un historien veut être fidelle il doit se défier des memoires fournis par les personnes interessées, ou par leurs amis. Il y a aprefent toute apparance que les nouveaux Chânoines seront plus long-tems paisibles possesseurs de leurs Benefices que M, Bertrand ne paroit le desirer,

Chap. 20. *Page* 334. jamais il n'a cessé d'y avoir chaque jour de nouveaux malades, & en nombre, avant la Toussaint. Le mal avoit diminué avant ce jour la, il est vray, mais il n'augmenta pas aprés, au-contraire il diminua toûjours peu à peu, sans aucune augmentation. L'état des morts & malades de chaque jour en fait foy. Et m. Bertrand dans la même page où il le fait augmenter, assure aussi que *la diminution du mal devint sensible en ce tems la*; ce qu'il ptouve lui même par un état des malades. Augmentation & diminution sensible dans le même tems ne me paroissent pas trop s'acorder.

Page 336. *Les Peres de l'Oratoire s'offrirent*, dit-on, *eux mêmes avec leur Maison*, dont on avoit dessein de faire Hòpital. Je ne sçai comment cela peut estre vray; Car m. de Langeron a dit icy avoir eu de très-fortes solicitations de tous les amis que ces Peres ont dans ce pays, & des lettres très pressantes de ceux qu'ils ont à Paris, pour detourner ce coup. M. Mailhe Medecin disoit sur cela il y a peu de jours que le Medecin Boyer mena alors chès luy le P. Bougerel de l'Oratoire qui estoit revenu de la campagne pour empêcher l'execution de ce dessein, que ce Pere le pria luy même de representer à Mrs. Chicoineau, Verni, Deidier &c. que leur maison ètoit un College que l'on alloit ruiner entierement, & qui ne convenoit pas au dessein que l'on avoit, & il avoit raison. M. Maille assuroit encore qu'il conduisit lui-même chés ces Messieurs les Medecins, le P. Bougerel

gerel qui y parla pour la deffence de sa maison avec toute la vivacité & le zele qui lui sont ordinaires, & en cela personne ne peut le blamer. Mais si cela s'apelle offrir sa maison & sa personne, j'avouë que je n'y entens rien.

Le Pere de Lisle de l'Oratoire n'a t'il pas sujet de se plaindre de M. Bertrand qui ne daigne seulement pas faire la moindre mention de luy & du courage heroïque qu'il fit paroistre le 5. Decembre lorsque la peste étoit déja regardée comme finie dans *Marseille*, & qu'il y avoit par-tout autant de confesseurs qu'il en falloit. Rencontrant ce jour là M. l'Evêque au milieu du Port, il l'y arresta tout court, & s'offrit genereusement à luy avec tous ses Peres, pour confesserles Pestiferez par tout où il jugeroit à propos, & cela dans des termes, & d'un ton de voix, qui ne dementirent en rien cet air d'humilité, de douceur, de sagesse & de moderation qui accompagne toutes ses actions. Le Prelat surpris de le voir, mais peu complaisant, se moqua à la verité de ses offres, & n'oublia pas la comparaison d'un lâche Soldat qui aprés avoir evité avec soin de se trouver dans le combat, viendroit s'offrir au General pour combatre sous ses ordres, lorsque la bataille seroit finie, mais qu'importe; ses offres n'en furent pas moins réels, on n'en peut disconvenir; & on n'en dit mot cependant, dans le tems que l'on fait sonner bien haut les offres de ses confreres qui ne peuvent que trop estre contestés. Encore une fois le P. de Lisle ne devroit pas être content, il a droit de s'écrier à l'injustice. On noublie que luy, quoy qu'il soit animé de l'esprit d'Elie & que la singuliere vivacité de son zele, qui ne connut jamais de bornes, lorsqu'il fût question du parti que suit M. Bertrrnd, meritat bien d'ailleurs quelque petite distinction. Ce M. Bertrand étant Avocat & medecin tout à la fois je croirois assés decouvrir la cause de son silence

 affecté.

affecté. S'il ne dit mot de ce Pere, c'est bien peut être pour se vanger de ce que prêchant il y a quelques années à la Ciotat, il avança que le salut étoit comme impossible aux gens du Palais, que l'exemple de Saint Hyves ne devoit sur cela rassurer persone, puisqu'il étoit le seul de cette profession qui eut pû se sauver, & que l'Eglise toûjours inspirée par le St. Esprit regarde son salut comme quelque chose de si surprenant & de si prodigieux, qu'elle chante dans un de ses Hymnes *Sanctus Hyvo erat Brito advocatus & non latro, res Miranda!* mais la reparation que M. de Marseille, qui étoit alors à la Ciotat, obliga ce bon Pere de faire en chaire, & sa retraction pour avoir attribué à l'Eglise une telle decision, auroient bien dû satisfaire M. Bertrand, auquel le P. de Lisle n'à certainement point voulu fermer la porte du Paradis comme à toute la robe, puisqu'il a preferé la medecine au barreau, & que jamais il ne fit les fonctions d'Avocat. Cependant M. Bertrand qui n'oublie rien de ce qui est avantageux aux P. P. de l'oratoire, oublie le seul P. de Lisle, l'un des plus vifs & des plus animés d'entr'eux. *Res Miranda.*

Page 340. M. Bertrand pourroit parler comme il le fait au sujet des mariages precipités sans faire rire le public à ses depens, s'il n'étoit pas luy même dans le cas, & si pour se consoler de la perte de sa femme, il n'en avoit bien promptement pris une seconde plus jeune que la premiere.

Chapitre 21. *Page* 365. Les Festes de Noël furent tout autrement solemnisées que ne le dit M. Bertrand. A toutes les portes des Eglises où M. l'Evêque faisoit dire la Messe, il fit ces trois jours de Fêtes donner le matin la benediction du trés-St. Sacrement aprés la Messe, le soir il y fit chanter les Vêpres & donner ensuite la Benediction comme le matin, & par-tout à la même heure, pour

éviter

éviter la communication encore dangereuſe. Il y avoit déja long-tems que M. l'Evêque diſoit tous les Dimanches & les Feſtes la Meſſe à la porte de quelque Egliſe ou dans quelque place publique, qu'il y donnoit la Communion que l'on s'empreſſoit de recevoir de ſa main, & qu'il y exhortoit regulierement à la penitence. Le jour de Noël il dit la Meſſe le matin, donna la Communion & la Benediction du St. Sacrement à la porte de la Cathedrale, le ſoir il y exhorta & donna encore la benediction comme le matin. Il fit la même choſe le jour de St. Etienne à St. Martin, & le jour de St. Jean aux Accoules. Il y aſſiſta aux Veſpres, qui dans ces deux Egliſes furent chantées à la porte. Il fit chacun de ces trois jours des exhortations aux portes de ces trois Egliſes étant revêtu du Rochet du B. Gault, un de ſes predeceſſeurs mort en odeur de ſainteté, & à l'interceſſion duquel il exhorta les Fidelles d'avoir recours chacun en ſon particulier, n'étant pas encore permis de rendre aucun culte public à ce venerable ſerviteur de Dieu, qui n'eſt pas encore beatifié, quoique nous l'apelions icy bien-heureux. Comment noſtre hiſtorien a t'il pû omettre ces circonſtances ? Ce pieux Evêque avoit été Pere de l'Oratoire.

Page. 365. La Ceremonie du dernier jour de l'année 1720. n'eſt pas fidellement raportée. Ce jour la tous les Preſtres eurent ordre de dire la Meſſe & les Religieuſes de communier & expoſer le St. Sacrement dans leurs Egliſes, ainſi toutes les perſonnes conſacrées à Dieu étant en prieres, M. l'Evêque aſſembla le Clergé Seculier & Regulier de cette Ville dans l'Egliſe Paroiſſiale de St. Ferreol ſur les deux heures aprés midi, il y fit une exhortation, aprés laquelle il fit une proceſſion Generale tout au tour des murailles de la Ville, & en dehors. Il portoit le St. Sacrement dans le Ciboire, & au milieu du Clergé le Superieur des Jeſuites de

de

de St. Jaume portoit une relique du B. Jean-François Regis, un des Saints que l'on invoque particulierement pour obtenir de Dieu la cessation de la Peste, & dont la precieuse mort est arrivée à pareil jour. M. l'Evêque dans cette Procession donna la benediction du St. Sacremnt à toutes les portes de la Ville qui étoient fermées, & au Terroir, dans tous les endroits d'ou l'on pouvoit en découvrir quelque partie. Il est vray que la procession passa au milieu des cimetieres des Pestifferés, qui étant mal couverts presenterent aux yeux le plus affreux des spectables que l'esprit humain puisse concevoir & que l'on fût en plus d'un endroit obligé de passer sur des cadavres qui par tout paroissoient à demi hors de la terre. Mais M. de Marseille ne s'avisa pas de donner la benediction du St. Sacrement à ces morts. On n'est en usage que deleur donner des prieres & de leau benite. Le Peuple enfermé dans la Ville suivoit en dedans la procession avec une devotion singuliere.

Page 366. Jamais il n'y eut de Ceremonie plus devote & plus touchante tout à la fois que celle qui fut faite à la Cathedralle le 14. Janvier 1721. & cependant M. Bertrand l'oublie totalement. Ce jour là fut chosmée pour la premiere fois, la nouvelle Feste du St. Nom de Jesus établie depuis quelques mois. La veille & le jour il y eut Sonnerie generalle de toutes les Cloches de la Ville. M. l'Evêque assembla dans sa Cathedralle à la grande Messe à Vêpres & à tout l'Office tout le Clergé Séculier & tous les Superieurs de toutes les Communautez de la Ville, il officia pontificalement la veille & tout le jour, & le matin & le soir, il porta Processionnellement & avec une solemnité & un apareil veritablement magnifique le St. Sacrement à la Porte de l'Eglise, où il donna la Benediction du St. Sacrement qui fut également

lement donnée aux Portes de toutes les Eglises designées pour la Messe. Le Peuple témoigna un empressement & une devotion dans cette occasion qui doit avoir contribué à appaiser la colere du Seigneur, donr on ressentoit encore quelques effets.

Chap. 22. *p.* 369. Dans tout ce Chapitre il n'est parlé que des divers Ouvrages qui ont été faits à l'occasion de la Peste de Marseille. Il n'y a point d'Auteurs de ces Ouvrages, Medecins, Poëtes, Orateurs qui ayent pû échaper à la mordante & impitoyable censure de M. Bertrand, qui n'en épargne aucun. C'est à eux à se deffendre; je leur ferois tort si je ne leur en laissois le soin; mais je ne puis me dispenser de faire quelques notes sur ce Chapitre, comme sur les autres.

Pag. 371. M. Bertrand trouve trés reprehensible un Ecclesiastique qui a *reproché leur fuite à nos Curez*, &c. S'il l'avoit reprochée à tous en general il seroit bien blâmable en effet. Il sçait que presque tous ont édifié le public par leur zele & leur courage, que la crainte de la mort n'a jamais diminué. Mais il ne merite point la severe reprimande du Medecin pour avoir reproché leur fuite trop réelle à plusieurs autres Curez, c'est-à-dire à tous ceux qui composoient le Chapitre de St. Martin, & à plusieurs du Chapitre des Accoules qui estant tous Curez ne peuvent trouver mauvais que l'on leur en donne la qualité, & que l'on deplore leur fuite. D'ailleurs un des Chanoines de Saint Martin étoit encore Vicaire de sa Parroisse. Voilà donc réellement un nombre considerable de personnes chargées par leur Benefice du soin des ames, qui ont fuï. Que M. Bertrand se dise donc à luy-même ce qu'il luy plaist de dire à l'Ecclesiastique qu'il attaque, *ce sont des faits qu'il n'est pas permis d'ignorer à ceux qui écrivent de semblables histoires.*

Page

Page 372. *Et la ſuivante.* Ce qui eſt dit à l'occaſion de l'Ouvrage de M. Pichaty conſtemment plus exact, plus ſincere, & par une ſuite neceſſaire, beaucoup meilleur que celuy de M. Bertrand, eſt mille fois plus injurieux à Mrs. les Echevins qu'à cet Avocat, qui n'ayant pas moins d'eſprit que M. Bertrand ſçaura bien, s'il le juge apropot, luy rendre la pareille, & faire remarquer dans ſa relation beaucoup d'expreſſions peu françoiſes, qui le dédomageront de cette *raffle de tout* dont il fait mention avec une affectation ſi marquée.

Page 374. Le titre ridicule & peu ſpirituel qui fut mis à quelque mauvais vers auxquels un jeune Capucin travailloit encore, & que l'on fit imprimer à ſon inſçu, ne meritoit certainement pas de trouver icy ſa place, quoiqu'il ſoit la production admirable de l'eſprit incomparable du P. Bougerel de l'Oratoire, dont il ne fuſt pas un fruit precoce mais un des meilleurs, dit-on, & des premiers. Ceux qui furent accuſez d'être les Autheurs de cette fade plaiſanterie furent obligez d'aller demander pardon au jeune Capucin & de leur mauvaiſe foi, & de leur peu de mênagement à ſon égard ; de ſorte que ces prétendus *plaiſirs innocens* qui ne firent nul tort au Capucin, cauſerent à ces eſprits originaux, un veritable chagrin, dont le charitable M. Bertrand a voulu inutilement les dédomager.

Page 386. M. Bertrand a-t'il crû pouvoir impunement attaquer & traiter indignement les plus celebres Medecins du Royaume? La ſuite nous fera voir s'il ſe ſera trompé.

Page 386. On ſeroit quaſi tanté de croire que ce Medecin accuſé de donner dans la nouveauté & l'erreur, ne tient pas trop l'immortalité des ames, car c'eſt ainſi qu'il s'exprime, *ſi la mort de* 40. *mille ames n'a pû les convaincre. &c.* Le commun des Me-

decins

decins, ſouvent & trop ſouvent tuë les corps, mais M Bertrand bien audeſſus du commun tuë les ames mêmes. Qui ne craindra de donner ſa pratique à un tel medecln?

Ch. 23. *Page* 407, *&* 408. Noſtre Autheur ſi liberal dans ſes loüanges à l'égard de M. Peiſſonel le Pere qui en a aſſûrement merité beaucoup pendant la peſte, n'eſt pas moins liberal en duretez & en injures à l'égard de M. Peiſſonel le Fils, dont il a déja parlé d'une maniere cruelle, Il le traite icy en écolier & donne quaſi à ſon Ouvrage le même titre que celuy que l'on mit aux vers du Capucin étudiant en philoſophie. Mais cependant ce M. Peiſſonel qu'il appelle *Pygmée*, & qu'il *dit être peu digne de colere & de reſſentiment*, lui a, dit-on, fait connoiſtre que ſon juſte reſſentiment eſt à craindre, & luy a fait nier être l'Autheur de ſa Relation. Un pareil deſaveu arraché par la crainte, doit, ſi le fait eſt veritable, comme on l'aſſûre, doit, dis-je, ſatisfaire M. Peiſſonel.

Page 408. C'eſt au Confeſſeur de M. Bertrand & non à moy à faire des remarques & des reflexions ſur la maniere peu charitable & peu chrêtienne dont il parle du Frere Victorin Auguſtin reformé. Que ne donne-t'il pas à entendre ſur les mœurs de ce bon Religieux? En diſant qu'il *avoit bien montré d'autres talens que celuy de Queſteur*, mais que *l'on ne luy ſcavoit pas encore celuy d'eſtre Phyſicien & Chimiſte*, & quelques lignes aprés *on ne ſcait oú eſt ce que ce Frere à ſi bien apris à connoiſtre le Mercure*. Dans quelle école grand Dieu! ce Medecin a-t'll apris luymême à déchirer ainſi la reputation de ſon frere? Et comment pourra-t'il jamais reparer le tort qu'il luy fait? Cela ne ſe ſent pas trop de la morale ſevere, cependant le P. de Lurins la paſſé. M. bertrand laïque decide ſouvent ſur les matieres abſtraites de la grace, ſouvent il porte definitivement

definitivement son foible jugement sur les jugemens de l'Eglise, & il ne peut souffrir qu'un *frere laïc* se croye en droit d'écrire sur des matieres de Medecine qu'il a estudiées comme luy, & sur lesquelles il est permis à quiconque de parler & d'écrire. Quelle inconsequence ?

Chapitre 24. *Page* 450. Ce qui est appellé icy suite de la Peste pourroit bien ce me semble meriter encore le nom de peste sans adoucissement. Mrs. les Echevins & les Commissaires peuvent mieux que personne prononcer sur cela. Rechute ou non, le mal étoit encore au milieu de nous dans les mois de Fevrier & de mars. Quoique la maladie fût moins contagieuse, elle l'étoit cependant encore. M. Bertrand luy même page 464. dit *qu'elle n'étoit pas encore sans danger & sans contagion.* Le nombre des nouveaux malades & des morts en fait la preuve. Mais ce n'est pas là la premiere ni la derniere contradiction de nôtre écrivain.

Page 455. La maniere de distribuer la magnifique aumone du defunt Pape d'heureuse & de Sainte memoire, les personnes à qui on en feroit part, la quantité de bled qui seroit donnée aux pauvres Communautez d'Hommes & de Filles, le pain & l'argent qui seroient distribués par mois ou par semaines dans les Paroisses de la Ville, & dans les quartiers du Terroir, tout fût reglé de concert avec Mrs. les Echevins, & M. l'Evêque voulant que l'aumone du St. Pere ne fût point confonduë avec les autres, ne se servit point pour cette distribution, comme souvent il l'avoit fait auparavant, des Commissaires des Quartiers de la Ville : il n'en voulut rien toûcher luy-même. Le tout fut remis aux Chanoines & Prestres qu'il commit à cet effet, & qui les distribuerent toûjours.

Pag. 456. m. Bertrand semble douter que m. l'Evêque ait dit vray lorsqu'il assûra n'avoir permis

l'uſage de la viande 4. jours de la ſemaine pendant le Careſme qu'aprés avoir conſulté les medecins & les Caſuiſtes. Il eſt vray que ce medecin ne fut pas appellé à cette Aſſemblée. meſſieurs Deidier & Pons s'y trouverent, ils meritent bien le nom de medecins, quoyqu'étrangers. Meſſieurs michel & Raymond y avoient été appellés, le premier n'y aſſiſta pas. Il y eut nombre de Caſuiſtes.

Pag. 456. Pendant que M. l'Evêque faiſoit aux Capucins dans le Carême la ſolemnelle neuvaine au Sacré Cœur de Jeſus dont parle icy M.bertrand, la pluſpart des Religieuſes de la Ville la faiſoit auſſi dans leurs Egliſes, ce qu,elles avoient deja fait. Ce ne fut point immediatement aprés cette neuvaine que M. l'Evêque fit ſa miſſion aux Soldats de Flandre & de Brie; ce ne fut qu'aprés la quinzaine de Paſques, & pour les diſpoſer à s'acquitter dignement du devoir paſcal, qui étoit differé pour tout le monde. Les ſeuls Soldats s'en acquitterent alors.

Pag. 466. M. le Commandant ne mit des Gardes aux Portes des Egliſes que de concert avec M. l'Eveſque, & ce ne fut point pour cette raiſon que M, l'Evèque dit le Lundy de Paſques la Meſſe au haut du cours. Ce fut à l'occaſion du Viatique qu'il porta ce jour là aux Malades de la Parroiſſe de St. Martin. J'ay dèja remarqué que depuis le mois de Novembre ce Prélat diſoit les Feſtes & les Dimanches la Sainte Meſſe tantoſt à la porte d'une Egliſe tantôt à la porte d'une autre, tantoſt à une place publique & tantoſt à l'autre, qu'il y donnoit la Communion & exhortoit le peuple à la penitence. Il avoit auſſi été trés ſouvent pendant nos malheurs la dire à la porte de Nôtre-Dame de la Garde : il n'eſt donc pas vray qu'il n'ait commencé de le faire que le Lundy de Paſques. Il n'y eut rien de nouveau pendant cette ſemaine deſtinée par M. l'Evêque à porter le Via-

tique aux malades des differentes Parroisses de cette Ville, que la consolation de voir pendant les Messes du Prélat, le trés Saint Sacrement dans le Ciboire exposé sur les Autels dressez dans les places voisines de chaque Parroisse, & d'en recevoir la Benediction à la fin de la Messe, à laquelle il communioit une quantité prodigieuse de gens qui ne pouvoient se resoudre à laisser passer la quinzaine de Pasques sans communier. M. Bertrand à tort de vouloir faire entrevoir icy de la mesintelligence entre M. de Langeron & M. l'Evesque, & mesme des voyes de fait de part & d'autre. Ils ont toûjours agi de concert & ont vecû pendant la Peste comme auparavant, dans une union trés parfaite.

Pag. 476. La Procession de la Feste-Dieu avoit été precedée de celles de St. Marc, des Rogations & de celle de St. Cannat, qui se fait le jour de l'Ascension Celle de la Fête-Dieu eut cela de remarquable que M. l'Evêque s'arresta à toutes les Ruës & Traverses de la Ville, & y donna la Benediction, que le peuple reçût partout avec larmes. M. l'Evêque avoit deffendu tous les Reposoirs, excepté celuy de l'Hôtel de Ville, M. de Langeron l'ayant desiré ainsi pour éviter la communication. Tout le monde obéit à la deffense, excepté les PP. de l'Oratoire, chez qui depuis plusieurs années le Prélat ne s'arreste pas. M, Bertrand n'étoit pas obligé à faire cette remarque. ce jour là & pendant toute l'Octave M. l'Evêque porta processionellement de l'Eglise de St. Martin le St. Sacrement sur un Autel dressé à l'ordinaire au haut du cours & y donna tous les soirs la Benediction du trés Saint Sacrement à un peuple immense. On la donna aussi à la porte de toutes les eglises destinées pour y dire la Messe pour le Peuple.

Pag. 476. Je ne dis mot de la Feste du Sacré cœur de Jesus sur la solemnité & magnificence de laquelle

M. Bertrand passe si legerement ; la relation en est imprimée.

Pag. 479. Ny-a-t'il pas quelque espece d'Irreligion? De mettre icy au même niveau & dans l'égalité parfaite *la misericorde du Seigneur*, *les vœux de M. l'Evêque*, qui certainement ne s'est pas contenté d'en faire, *la sagesse d'un Commandant*, *la vigilance des Magistrats*, *le zele des Citoyens*, *les prieres & les aumônes des gens de bien*, *celle du Souverain Pontife d'heureuse memoiro*, *de plusieurs Evêques du Royaume*, que nous avons vus reduits à trois, *les soins d'un Intendant*, &c

Ce n'est point à ces vœux, à ces prieres & à ces aumônes que le peuple de Marseille *doit sa delivrance & la cessation de ce terrible fleau*. Ces vœux ces prieres & ces aumosnes, trés agréables à Dieu, ont à la verité contribué à appaiser sa juste colere, mais ce n'est qu'à la seule misericorde & à la bonté du Cœur adorable de Jesus-Christ nôtre Sauveur que nous devons nôtre delivrance. Nous ne la devons pas non plus à la Sagesse, à la vigilance, aux soins & au zele des hommes quels qu'ils puissent être. Dieu se joüe de la vaine prudence des mortels, il déconcerte, quand il luy plaist, leurs plus sages mesures, & rend inutiles tous leurs soins. En vain toutes les personnes dont il est icy fait mention, & auxquelles nous avons des obligations que nous ne pouvons jamais assez reconnoistre, auroient-elles travaillé sans relache pour le salut de cette Ville infortunée si Dieu n'avoit luy-même beni leurs travaux & leurs soins, s'il ne leur avoit fait executer avec succez les desseins qu'il leur avoit luy-même inspiré,

C'est donc par un excez d'une flâterie bien peu chrestienne que M. Bertrand aprés avoir si peu mesnagé presque toutes ces personnes respectables dans le corps de son ouvrage, pour leur faire oublier

ou

tique aux malades des differentes Parroisses de cette Ville, que la consolation de voir pendant les Messes du Prélat, le trés Saint Sacrement dans le Ciboire exposé sur les Autels dressez dans les places voisines de chaque Parroisse, & d'en recevoir la Benediction à la fin de la Messe, à laquelle il communioit une quantité prodigieuse de gens qui ne pouvoient se resoudre à laisser passer la quinzaine de Pasques sans communier. M. Bertrand à tort de vouloir faire entrevoir icy de la mesintelligence entre M. de Langeron & M. l'Evesque, & mesme des voyes de fait de part & d'autre. Ils ont toûjours agi de concert & ont vecû pendant la Peste comme auparavant, dans une union trés parfaite.

Pag. 476. La Procession de la Feste-Dieu avoit été precedée de celles de St. Marc, des Rogations & de celle de St. Cannat, qui se fait le jour de l'Ascension Celle de la Fête-Dieu eut cela de remarquable que M. l'Evêque s'arresta à toutes les Ruës & Traverses de la Ville, & y donna la Benediction, que le peuple reçût partout avec larmes. M. l'Evêque avoit deffendu tous les Reposoirs, excepté celuy de l'Hôtel de Ville, M. de Langeron l'ayant desiré ainsi pour éviter la communication. Tout le monde obéit à la deffense, excepté les PP. de l'Oratoire, chez qui depuis plusieurs années le Prélat ne s'arreste pas. M, Bertrand n'étoit pas obligé à faire cette remarque. ce jour là & pendant toute l'Octave M. l'Evêque porta processionnellement de l'Eglise de St. Martin le St. Sacrement sur un Autel dressé à l'ordinaire au haut du cours & y donna tous les soirs la Benediction du trés Saint Sacrement à un peuple immense. On la donna aussi à la porte de toutes les eglises destinées pour y dire la messe pour le Peuple.

Pag. 476. Je ne dis mot de la Feste du Sacré cœur de Jesus sur la solemnité & magnificence de laquelle

M. Bertrand passe si legerement ; la relation en est imprimée.

Pag. 479. Ny-a-t'il pas quelque espece d'Irreligion? De mettre icy au même niveau & dans l'égalité parfaite *la misericorde du Seigneur*, *les vœux de M. l'Evêque*, qui certainement ne s'est pas contenté d'en faire, *la sagesse d'un Commandant*, *la vigilance des Magistrats*, *le zele des Citoyens*, *les prieres & les aumônes des gens de bien*, *celle du Souverain Pontife d'heureuse memoiro*, *de plusieurs Evêques du Royaume*, que nous avons vus reduits à trois, *les soins d'un Intendant*, &c

Ce n'est point à ces vœux, à ces prieres & à ces aumônes que le peuple de Marseille *doit sa delivrance & la cessation de ce terrible fleau.* Ces vœux ces prieres & ces aumosnes, trés agréables à Dieu, ont à la verité contribué à appaiser sa juste colere, mais ce n'est qu'à la seule misericorde & à la bonté du Cœur adorable de Jesus-Christ nôtre Sauveur que nous devons nôtre delivrance. Nous ne la devons pas non plus à la Sagesse, à la vigilance, aux soins & au zele des hommes quels qu'ils puissent être. Dieu se joüe de la vaine prudence des mortels, il déconcerte, quand il luy plaist, leurs plus sages mesures, & rend inutiles tous leurs soins. En vain toutes les personnes dont il est icy fait mention, & auxquelles nous avons des obligations que nous ne pouvons jamais assez reconnoistre, auroient-elles travaillé sans relache pour le salut de cette Ville infortunée si Dieu n'avoit luy-même beni leurs travaux & leurs soins, s'il ne leur avoit fait executer avec succez les desseins qu'il leur avoit luy-même inspiré,

C'est donc par un excez d'une flâterie bien peu chrestienne que M. Bertrand aprés avoir si peu mesnagé presque toutes ces personnes respectables dans le corps de son ouvrage, pour leur faire oublier

ose le finir en leur donnant la gloire de nostre delivrance comme à Dieu luy mesme, sans se servir d'aucun terme qui fasse sentir la moindre difference entre le Createur & les Créatures.

Ces notes dans lesquelles je n'ay pas relevé tout ce qui m'en fournissoit le sujet, devant estre suivies d'autres ouvrages moins abbregez, dont quelques uns traiteront de la maladie contagieuse, je n'entre dans aucun détail sur les Observations de M, Bertrand, j'en laisse tout le soin aux Maistres de l'Art.

Je finis en faisant remarquer que m. Bertrand autrefois correcteur des livres, auroit dû faire dans le sien des corrections plus amples & plus necessaires que celles qu'il a affecté de faire imprimer à marseille, & de faire mettre à la fin de sa relation, où que voulant la laisser telle qu'elle est, il devoit la dedier aux PP. de l'Oratoire & aux Appellans du Royaume, à qui seuls il me paroist que son peu de sincerité & son extreme partialité peuvent estre utiles & agreables.

Je ne crains point que l'on m'accuse, avec raison, d'avoir dans mes Notes manqué de sincerité comme M. Bertrand dans sa relation; mais des persones prevenuës ne m'accuseront-elles point aussi de la même partialitè qu'avec tant de fondement je reproche à cet Auteur? On me rendra sans doute sur cela la justice qui m'est duë, si on veut bien faire reflexion que dans ces Notes je ne loüe & ne blâme persone à dessein; que je raporte simplement des faits d'une notorietè publique, qu'il a plu à m. Bertrand de changer, d'alterer, & quelques fois de taire totalement; & enfin que faisant des notes sur une relation dont l'Auteur, peu fidelle, ne se fait aucun scrupule & de donner des loüanges aussi outrées qu'elles sont fausses à tout ce qui est en matiere de Religion dans ses sentimens, & de n'en point donner aucontraire

ou de n'en donner que de bien mediocres à ceux qui ne penſent pas comme luy, & qui en ont le plus merité, ou de ne leur en donner que pour pouvoir enſuite leur porter les plus rudes coups avec moins d'affectation, plus de ſûreté, & plus de vraiſemblance, il ne m'a pas été poſſible de mettre la verité dans tout ſon jour, ſans dire pluſieurs choſes à l'avantage de ceux dont il veut cacher ou ternir au moins une partie de la gloire, & au déſavantage de ceux à qui aux depens de la verité connuë, il veut faire une reputation qu'ils n'ont pas meritée. Je l'ay fait ſans paſſion, ſans partialité, & encore une fois ſans m'écarter en rien de la verité. J'auray ſur cela pour garans non ſeulement m. l'Evêque & mrs. les Curez & Confeſſeurs &c. mais encore mrs. les Commandans & les magiſtrats qui ont gouverné cette Ville pendant nos malheurs, & tout le peuple enfin dont ils ont fait la conſolation, dans les jours de ſon affliction.

FIN.